

---

# **Plan d'action 2019-2020 à l'égard des personnes handicapées**

---

## **RÉDACTION**

Daniel Lavigne  
Conseiller expert  
Secrétariat général

## **SUPERVISION**

Maxime Bélanger  
Directeur  
Secrétariat général

## **ÉDITION**

Secrétariat général

## **RÉVISION LINGUISTIQUE ET MISE EN PAGE**

Fanny St-Sauveur

## **DATE**

Le 24 mai 2019

## **APPROBATION**

Conseil d'administration de l'Office  
Séance des 18 et 19 juin 2019

## **RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE**

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2019). *Plan d'action 2019-2020 à l'égard des personnes handicapées*, Secrétariat général, Drummondville, L'Office, 87 p.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>1. PORTRAIT DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC</b> .....	<b>3</b>
1.1. MISSION ET SECTEURS D'ACTIVITÉ .....	3
1.2. EXPERTISE .....	4
1.3. VISION.....	4
1.4. ENGAGEMENT À RÉDUIRE LES OBSTACLES.....	4
1.5. RESPONSABILITÉ DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION AINSI QUE DE SA MISE EN ŒUVRE .....	5
1.6. CONSULTATION DES PERSONNES HANDICAPÉES .....	5
<b>2. BILAN DES MESURES 2018-2019</b> .....	<b>7</b>
2.1. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET AUX SERVICES OFFERTS AU PUBLIC POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES.....	31
<b>3. LES MESURES PRÉVUES EN 2019-2020</b> .....	<b>33</b>
3.1. MESURES À L'ÉGARD DES SERVICES À LA POPULATION .....	33
3.1.1. <i>Améliorer l'accès à l'information sur les programmes et services offerts                 aux personnes handicapées et à leur famille</i> .....	33
3.1.2. <i>Assurer l'application des actions de partenariat convenues avec le Centre                 de relations avec la clientèle de Services Québec</i> .....	34
3.1.3. <i>Mieux faire connaître aux personnes handicapées et à leur famille les                 services qui leur sont offerts par l'Office</i> .....	34
3.1.4. <i>Établir des collaborations avec des partenaires impliqués dans l'offre de                 services aux personnes handicapées et à leur famille</i> .....	34
3.1.5. <i>Accroître l'accès au plan de services pour les personnes handicapées</i> .....	35
3.1.6. <i>Simplifier l'accès aux programmes et mesures destinés aux personnes                 handicapées et à leur famille</i> .....	35
3.1.7. <i>Maintenir la qualité des services de soutien à la personne en visant                 l'excellence dans la réalisation des engagements de la déclaration de                 services aux citoyennes et aux citoyens</i> .....	35
3.2. MESURES À L'ÉGARD DE LA MISSION GÉNÉRALE .....	36
3.2.1. <i>Réaliser les engagements de l'Office à la mise en œuvre de la politique                 gouvernementale À part entière</i> .....	36
3.2.2. <i>Évaluer la politique gouvernementale À part entière</i> .....	37
3.2.3. <i>Améliorer le soutien-conseil offert aux organisations responsables de                 produire un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées</i> .....	37
3.2.4. <i>Émettre des recommandations, des propositions de solutions ou des offres                 de collaboration visant la réduction des obstacles à la participation sociale                 des personnes handicapées</i> .....	37
3.2.5. <i>Sensibiliser la population aux enjeux concernant les personnes                 handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale</i> .....	38
3.3. MESURES POSÉES COMME GESTIONNAIRE D'UN ORGANISME PUBLIC .....	38
3.3.1. <i>Augmenter la proportion de personnes handicapées au sein des effectifs                 (personnel régulier et occasionnel) à un taux de 11 %</i> .....	38
3.3.2. <i>S'assurer d'une adaptation adéquate du poste et du milieu de travail pour                 le personnel de l'Office ayant des incapacités</i> .....	39
3.3.3. <i>S'assurer que les membres du C. A. de l'Office ayant des incapacités ou                 qui sont des proches d'une personne handicapée disposent du soutien                 nécessaire au bon fonctionnement du conseil et de ses comités</i> .....	39
3.3.4. <i>Accroître l'expertise du personnel et des membres du C. A. de l'Office</i> .....	39

3.3.5.	<i>Améliorer l'adaptation des publications et autres documents de l'Office, en conformité avec la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées .....</i>	<i>40</i>
3.3.6.	<i>Améliorer l'accessibilité du site Web institutionnel de l'Office et simplifier l'information s'y trouvant .....</i>	<i>40</i>
<b>4.</b>	<b>ADOPTION ET DIFFUSION .....</b>	<b>53</b>
	<b>ANNEXE I BILAN 2018-2019 DE LA RÉALISATION DES ENGAGEMENTS DE L'OFFICE VISANT À FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE .....</b>	<b>55</b>
	<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>79</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

---

Tableau 1 <b>Bilan des mesures 2018-2019 à l'égard des services à la population</b> .....	8
Tableau 2 <b>Bilan des mesures 2018-2019 à l'égard de la mission générale</b> .....	13
Tableau 3 <b>Bilan des mesures 2018-2019 posées comme gestionnaire d'un organisme public</b> .....	20
Tableau 4 <b>Bilan 2018-2019 des mesures réalisées par l'Office pour contribuer à la politique À part entière</b> .....	23
Tableau 5 <b>Mesures à l'égard des services à la population</b> .....	41
Tableau 6 <b>Mesures à l'égard de la mission générale</b> .....	46
Tableau 7 <b>Mesures posées comme gestionnaire d'un organisme public</b> .....	49



## INTRODUCTION

---

L'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (Loi)* prévoit que chaque ministère et organisme public (MO) qui emploie au moins 50 personnes élabore, adopte et rend public annuellement un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions (Québec 2005). L'Office des personnes handicapées du Québec produit annuellement un plan d'action depuis 2005.

Comme sa mission est entièrement axée sur la réduction des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées, le plan d'action de l'Office est en étroite cohérence avec les objectifs de son Plan stratégique 2014-2019 (PS). L'Office procède annuellement à une sélection des mesures qu'il souhaite présenter dans son plan d'action selon les actions prévues pour atteindre les objectifs de son plan stratégique. Pour l'année 2019-2020, l'Office a adopté un plan de transition (Office 2018) dans lequel les objectifs du Plan stratégique 2014-2019 sont reconduits. Certains résultats visés et livrables à produire ont également été identifiés spécifiquement pour l'année de transition 2019-2020. Ceux-ci se retrouvent dans les mesures prévues du présent plan d'action.

Ce document présente d'abord un portrait de l'organisation, suivi du bilan des mesures réalisées durant l'année 2018-2019. Enfin, les mesures prévues par l'Office en 2019-2020 sont présentées selon trois volets, soit les mesures à l'égard des services à la population, les mesures à l'égard de la mission générale et les mesures posées à titre de gestionnaire d'un organisme public.





# **1. PORTRAIT DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC**

---

## **1.1. Mission et secteurs d'activité**

L'Office est un organisme gouvernemental qui joue un rôle déterminant en matière de conseil, de coordination et de concertation en vue de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Il veille au respect de la *Loi* et s'assure que les organisations poursuivent leurs efforts à l'égard de la participation sociale des personnes handicapées.

L'Office exerce une combinaison unique de fonctions, soit :

- conduire des travaux d'évaluation et de recherche sur la participation sociale des personnes handicapées au Québec donnant lieu à des recommandations basées sur l'analyse de données fiables;
- conseiller le gouvernement, les ministères, les organismes publics et privés ainsi que les municipalités sur toute initiative publique pouvant avoir un impact sur la participation sociale des personnes handicapées;
- concerter les partenaires et collaborer avec les organisations concernées dans la recherche de solutions efficaces et applicables pour réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées;
- offrir des services directs aux personnes handicapées, à leur famille et leurs proches.

L'Office offre aussi un service d'accès à l'information statistique. Il administre deux programmes de subventions, le premier dédié aux organismes de promotion et le second à l'expérimentation.

Le siège social de l'Office se trouve à Drummondville, mais il offre des services dans toutes les régions du Québec. Sa structure administrative et une présentation des services qu'il offre à la population sont disponibles sur son site Web au [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca).

## **1.2. Expertise**

L'Office possède une expertise sur les enjeux relatifs à la participation sociale des personnes handicapées, tous types d'incapacité confondus et dans tous les domaines d'activité.

Cette expertise provient :

- de l'expérience qu'il acquiert dans l'exercice de ses différentes fonctions;
- de la contribution de son conseil d'administration;
- d'échanges réguliers avec différentes organisations du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées.

## **1.3. Vision**

La vision stratégique de l'Office est celle d'« une organisation qui contribue par son leadership et son expertise à faire du Québec une société plus inclusive, solidaire et respectueuse des besoins des personnes handicapées et leur famille » (Office 2014).

## **1.4. Engagement à réduire les obstacles**

En cohérence avec sa mission et sa vision stratégique, l'Office s'engage à poursuivre ses efforts visant à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Ces efforts sont visibles dans les services qu'il offre à la population, dans l'ensemble des activités relevant de sa mission générale et dans ses activités qu'il réalise à titre de gestionnaire d'un organisme public.

## **1.5. Responsabilité de l'élaboration du plan d'action ainsi que de sa mise en œuvre**

Les décisions entourant les mesures à poser pour réduire ou éliminer les obstacles sont prises par les membres du comité de direction de l'Office, qui constitue le groupe de travail responsable de l'élaboration du plan d'action. La rédaction du plan d'action pour l'année à venir est réalisée sous la supervision du directeur du Secrétariat général et, ultimement, de la coordonnatrice de services aux personnes handicapées, M<sup>me</sup> Anne Hébert, directrice générale.

## **1.6. Consultation des personnes handicapées**

Le plan d'action est présenté au conseil d'administration (C. A.) de l'Office pour approbation. Mentionnons que bon nombre de personnes handicapées et de membres de familles de personnes handicapées siègent au C. A. De plus, rappelons que plusieurs des objectifs, mesures et indicateurs de son plan d'action sont sélectionnés à partir des actions prévues pour la réalisation de son plan stratégique, qui lui-même fut l'objet de consultations auprès des membres du C. A. puis soumis à son approbation.



## **2. BILAN DES MESURES 2018-2019**

---

Le bilan du plan d'action 2018-2019 de l'Office, qui couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, permet de constater que presque toutes les mesures prévues ont été amorcées ou complétées. En effet, 81 % (26/32) des mesures ont été réalisées tandis que 16 % (5/32) sont partiellement réalisées et qu'une seule n'a pas été réalisée (3 %). Les trois premiers tableaux qui suivent présentent les résultats obtenus par l'Office pour ses mesures prévues en 2018-2019 à l'égard des services à la population, à l'égard de la mission générale et comme gestionnaire d'un organisme public.

Un quatrième tableau présente ensuite le bilan 2018-2019 des mesures réalisées par l'Office pour contribuer à la politique À part entière (Québec 2009). Ces mesures ont été réalisées en cohérence avec le premier engagement du Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux visant à favoriser la mise en œuvre de la politique À part entière (PEG) (Québec 2015). En effet, tous les MO, dont l'Office, se sont engagés à rendre public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées identifiant des mesures qui contribueront significativement à l'atteinte des défis et résultats attendus de la politique À part entière. Ces mesures qui contribuent à la mise en œuvre de la politique sont donc complémentaires aux engagements de l'Office au PEG dont les résultats sont présentés à l'annexe I de ce plan d'action.

Tableau 1  
**Bilan des mesures 2018-2019 à l'égard des services à la population**

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
<b>Soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches</b>					
Difficulté d'accès à l'information, pour les personnes handicapées et leur famille, sur les programmes et services qui leurs sont offerts	Améliorer l'accès à l'information sur les programmes et services offerts aux personnes handicapées et à leur famille (objectif 1.1.1 du PS)	1. Mettre à jour ou diffuser les guides suivants :  1) <i>Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches – Année d'imposition 2018</i>  2) <i>Guide en soutien à la famille pour les parents d'un enfant ou d'un adulte handicapé</i> (Mise à jour de la partie 1 (générale) et les parties 2 (pour chacune des 17 régions du Québec))	Pourcentage des guides d'information de l'Office mis à jour ou diffusés, selon le calendrier établi (PS)	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	<b>Réalisée</b>  100 % des guides ont été mis à jour (2/2), mais seulement la partie 1 a été mise à jour pour le <i>Guide en soutien à la famille pour les parents d'un enfant ou d'un adulte handicapé</i>
		2. Faire des représentations auprès des différents partenaires afin que ceux-ci rendent les outils produits par	Nombre de nouvelles organisations qui rendent les outils produits par l'Office disponibles aux personnes handicapées	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	<b>Réalisée</b>  83 nouvelles organisations ont

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
		l'Office disponibles aux personnes handicapées et à leur famille	et à leur famille (PS)		rendu les outils produits par l'Office disponibles aux personnes handicapées et à leur famille
	Assurer l'application des actions de partenariat convenues avec le Centre de relations avec la clientèle de Services Québec (objectif 1.1.2 du PS)	3. Réaliser les actions de partenariat imputables à l'Office et convenues avec le Centre de relations avec la clientèle de Services Québec	Taux de réalisation des actions imputables à l'Office, prévues dans le cadre du partenariat établi avec le Centre de relations avec la clientèle de Services Québec (PS)  Nombre de personnes référées à l'Office par le Centre de relations avec la clientèle de Services Québec pour l'obtention de services de soutien personnalisé (PS)	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	<b>Réalisée</b>  100 % des actions imputables à l'Office réalisées (19 sur 19), dont cinq nouvelles actions en 2018-2019  257 appels transférés à l'Office
	Mieux faire connaître aux personnes handicapées et à leur famille les services qui leur sont offerts par l'Office	4. Utiliser la page Facebook de l'Office pour faire connaître aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches les services offerts par l'Office ainsi que les programmes et services leur étant destinés	Nombre de publications sur Facebook	Secrétariat général (Équipe des communications)	<b>Réalisée</b>  Ouverture de la page Facebook de l'Office le 11 juin 2018  127 publications publiées sur la page depuis son ouverture  De ce nombre, 40 publications concernent directement les services offerts par l'Office et les programmes et les services leur étant destinés

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
Difficulté d'accès aux services destinés aux personnes handicapées et à leur famille	Établir des collaborations avec des partenaires impliqués dans l'offre de services aux personnes handicapées et leur famille (objectif 1.1.3 du PS)	5. Développer de nouvelles ententes de collaboration avec les partenaires  6. Réaliser les actions imputables à l'Office prévues dans le cadre des collaborations établies avec ces partenaires	Nombre de collaborations établies avec les partenaires  Taux de réalisation des actions imputables à l'Office, prévues dans le cadre des collaborations établies avec les partenaires (PS)	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	<b>Réalisée</b>  Trois nouvelles ententes de collaboration signées avec Revenu Québec, Services Québec et le Curateur public du Québec  <b>Réalisée</b>  100 % des actions prévues réalisées
	Accroître l'accès au plan de services pour les personnes handicapées (objectif 1.1.4 du PS)	7. Proposer aux personnes handicapées et aux familles qui font appel aux services de soutien à la personne d'amorcer pour elles une démarche de plan de services, lorsqu'il est pertinent de le faire  8. Faire connaître davantage les visées du plan de services aux personnes handicapées et leur famille ainsi que le	Nombre de personnes handicapées pour lesquelles l'Office a commencé une démarche de plan de services (PS)  Nombre d'accompagnements de personnes handicapées par l'Office dans le cadre d'un plan de services  Mise à jour et bonification de la page Web sur les plans de services	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille  Secrétariat général (Équipe des communications)	<b>Réalisée</b>  Une démarche a été amorcée pour 37 personnes handicapées  Le personnel de l'Office a participé à 208 rencontres de plans de services  <b>Partiellement réalisée</b>  La deuxième proposition de la page Web modifiée et bonifiée est en cours de finalisation



Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
		soutien possible de l'Office pour les démarches de plan de services	Publication d'informations sur la page Facebook		Deux publications sont en cours de finalisation
<b>Qualité des services</b>					
Complexité de l'offre de services destinés aux personnes handicapées	Maintenir la qualité des services de soutien à la personne de l'Office en visant l'excellence sur l'ensemble des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens (objectif 1.2.1 du PS)	9. Réaliser le sondage 2018 de satisfaction de la clientèle	Sondage réalisé en 2018  Taux de satisfaction des personnes handicapées et des familles à l'égard des services de soutien à la personne (PS)  Nombre de plaintes reçues par la personne responsable des plaintes de l'Office concernant le personnel des services de soutien à la personne	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille  Direction générale	<b>Réalisée</b>  Le sondage a été réalisé en 2018  Les taux de satisfaction obtenus sont de : <ul style="list-style-type: none"><li>• 87 % pour les services d'accueil, d'information et de référence</li><li>• 95 % pour les services de soutien, de conseil et d'accompagnement</li></ul> Une plainte reçue en lien avec la période de référence
		10. Réaliser, auprès du personnel des services de soutien à la personne, des activités de formation visant le maintien de la	Nombre et nature des activités de formation visant le maintien de la qualité des services offerts réalisées	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	<b>Réalisée</b>  5 formations ont été offertes au personnel de la DSPHF

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsables</b>	<b>État de réalisation au 31 mars 2019</b>
		qualité des services offerts			

Tableau 2  
**Bilan des mesures 2018-2019 à l'égard de la mission générale**

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
<b>Mise en œuvre de la politique gouvernementale À part entière</b>					
Des obstacles demeurent pour atteindre l'ensemble des résultats attendus de la politique À part entière	Réaliser les engagements de l'Office à la mise en œuvre de la politique gouvernementale À part entière (objectif 2.1.1 du PS)	11. Poursuivre la réalisation des engagements de l'Office au PEG ainsi que la réalisation de ses engagements spécifiques pour 2018-2019	Taux de réalisation des engagements de l'Office liés à la mise en œuvre de la politique gouvernementale À part entière (PS) pour 2018-2019	Secrétariat général	<b>Réalisée</b> Taux de réalisation des engagements de l'Office au 31 mars 2019 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 21,2 % entièrement réalisés (11 sur 52)</li> <li>• 42,3 % réalisés en continu (22 sur 52)</li> <li>• 36,4 % en cours de réalisation (18 sur 52)</li> <li>• 1,9 % abandonnés (1 sur 52)</li> </ul>
	Évaluer la politique gouvernementale À part entière (objectif 2.1.2 du PS)	12. Produire le bilan annuel de mise en œuvre, incluant l'état de réalisation des engagements gouvernementaux	Bilan annuel 2016-2017 publié et bilan 2017-2018 produit	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	<b>Réalisée</b> Le bilan annuel 2016-2017 a été adopté par le conseil d'administration de l'Office en juin 2018 et déposé sur le site Web de l'Office à l'automne 2018  La rédaction du bilan annuel 2017-2018 de la mise en œuvre de la politique À part entière est en cours
		13. Réaliser les travaux d'évaluation sur l'efficacité de la politique prévus en 2018-2019	État d'avancement des travaux d'évaluation sur l'efficacité de la politique, en fonction du calendrier établi	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	<b>Réalisée</b> Les trois prochains rapports d'évaluation de l'efficacité de la politique sont en cours de rédaction

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
<b>Mise en œuvre de la Loi</b>					
Organisations assujetties à la <i>Loi</i> qui ne s'y conforment pas	Améliorer le soutien-conseil offert aux organisations responsables de produire un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées (objectif 2.2.1 du PS)	<p>14. Réaliser des activités de soutien-conseil variées auprès des organisations assujetties au sujet des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées</p> <p>15. Réaliser des travaux en vue de rendre disponibles des données de satisfaction portant sur les services de soutien-conseil offerts par l'Office en ce qui concerne les plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées, menés auprès d'organisations assujetties</p>	<p>Taux de production des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées (PS)</p> <p>Taux d'influence des propositions émises par l'Office dans l'élaboration des mesures des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées (PS)</p> <p>Travaux préparatoires réalisés</p>	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	<p><b>Réalisée<sup>1</sup></b></p> <p>95 % des organisations assujetties (167/183) ont produit un plan d'action en 2018 (municipalités) et en 2018-2019 (MO)</p> <p>43 % des plans d'action tiennent compte des propositions émises par l'Office (52/121)</p> <p><b>Réalisée</b></p> <p>Des travaux méthodologiques préparatoires ont été effectués</p>
<b>Initiatives publiques</b>					
Les initiatives publiques ne permettent pas toujours suffisamment de réduire	Émettre des recommandations, des propositions de	16. Produire des mémoires, des avis et des commentaires	Taux d'influence des interventions de soutien-conseil de l'Office à	Secrétariat général	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Taux d'influence de :</p>

<sup>1</sup> Les données sur les plans d'action sont provisoires et sujettes à changement.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées	solutions ou des offres de collaboration visant la réduction des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées (objectif 2.2.2 du PS)	sur les initiatives publiques pouvant avoir un impact sur la participation sociale des personnes handicapées	l'égard des initiatives publiques (PS)  Nombre de mémoires, d'avis et de commentaires produits par l'Office		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 77,8 % pour les recommandations ou des propositions de solution</li> <li>• 85,7 % pour les offres de collaboration</li> </ul> Aucun n'a été produit
		17. Consulter les membres du C. A. de l'Office dans le processus de production des mémoires, des avis et des commentaires	Proportion de mémoires, d'avis et de commentaires rendus publics par l'Office en 2018-2019 et pour lesquels les membres de son C. A. ont pu prendre position avant leur dépôt		<b>Non réalisée</b>  Aucun mémoire, avis ou commentaire n'a été rendu public par l'Office en 2018-2019
<b>Sensibilisation de la population</b>					
Méconnaissance de la part de la population des enjeux concernant les personnes handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale	Sensibiliser la population aux enjeux concernant les personnes handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale	18. Poursuivre la campagne de sensibilisation sur la réussite éducative	Nombre et nature des activités réalisées	Secrétariat général (Équipe des communications)	<b>Réalisée</b>  Activités réalisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats ponctuels établis avec cinq partenaires</li> <li>• Élaboration d'un visuel portant sur la réussite éducative des élèves handicapés</li> <li>• Modification du <i>Guide sur le parcours scolaire</i> afin d'y ajouter des références à la réussite éducative</li> <li>• Mise à jour et diffusion de la trousse On s'élève!</li> <li>• Production de 6 capsules</li> </ul>

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
					<p>vidéos de témoignages d'élèves handicapés et d'intervenants du milieu scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en ligne de la section Web consacrée à la campagne de sensibilisation</li> <li>• Diffusions ponctuelles de publications faisant la promotion de la réussite éducative</li> <li>• Ajout d'une catégorie portant sur la réussite éducative, pour le Prix À part entière</li> </ul>
		<p>19. Tenir des activités de sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées (JIPH)</p>	<p>Nombre et nature des activités réalisées</p>		<p><b>Réalisée</b></p> <p>Activités réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation d'une page Web avec la nouvelle thématique 2018 de l'Organisation des Nations Unies et mise en ligne le 19 novembre 2018</li> <li>• Mise à jour du visuel des outils de communication</li> <li>• Envoi de courriels, courrier pour inviter des partenaires à souligner cette journée</li> <li>• Brèves Web et un cyberbulletin <i>Express-O</i> ont été diffusés pour souligner la JIPH, le 3 décembre 2018</li> <li>• Deux publications Facebook le 26 novembre et le 3 décembre 2018</li> </ul>

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
		20. Tenir l'édition 2018 de la SQPH	Nombre et nature des activités réalisées		<p><b>Réalisée</b></p> <p>Activités réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une nouvelle affiche</li> <li>• Production d'une nouvelle vidéo</li> <li>• Création d'un nouveau jeu-questionnaire</li> <li>• Nouveaux visuels offerts pour les réseaux sociaux</li> <li>• Mise à jour de certaines pages du site Web (page d'accueil, liste des idées pour agir)</li> <li>• Dossier de presse envoyé aux principaux médias du Québec</li> <li>• Distribution du matériel de sensibilisation auprès des partenaires de l'Office</li> <li>• Campagne publicitaire diffusée sur le Web, à la radio et dans le métro</li> <li>• Trois entrevues réalisées par la directrice générale dans le cadre de la Semaine</li> <li>• Ouverture de la page Facebook de la Semaine du 1<sup>er</sup> mai au 10 juin. Vingt-trois publications publiées sur la page dans le cadre de la Semaine</li> </ul>

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
		21. Actualiser les activités de sensibilisation et de communication liées à la SQPH pour l'édition 2019	Production d'un plan de communication		<p><b>Réalisée</b></p> <p>Un plan de communication a été produit pour la SQPH 2019</p>
		22. Tenir la cérémonie de remise du Prix À part entière	Remise du Prix réalisée et nature et nombre d'activités de promotion réalisées		<p><b>Réalisée</b></p> <p>Tenue de la cérémonie de remise du Prix le 19 juin 2018, à la salle du restaurant Le Parlementaire, à l'hôtel du Parlement</p> <p>Activités de promotion effectuées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Télédiffusion de la cérémonie en direct et reprise en différé</li> <li>• Publications Facebook sur les vidéos de présentation de chacun des lauréats</li> <li>• Publications sur le site Web de l'Office et promotion via le cyberbulletin <i>Express-O</i></li> <li>• Publicités imprimées dans les journaux locaux et nationaux afin de féliciter les lauréats</li> <li>• Diffusion de communiqués (6) annonçant les lauréats</li> <li>• Relations de presse et entrevue des lauréats dans certains médias</li> </ul>



Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
		23. Participer au projet sur les pratiques actuelles portant sur la sensibilisation, la formation et la perception générale à l'égard des personnes handicapées	Contribution de l'Office au projet de recherche-action		<p><b>Réalisée</b></p> <p>Participation aux rencontres de Société inclusive. L'Office fait partie du groupe de consultation</p> <p>Phase 1 du projet (scan environnemental) réalisée. Publication d'une brève sur le site Web de l'Office pour inviter les partenaires de l'Office à s'inscrire au scan. Participation de l'Office au scan. Formulaires remplis concernant la tenue de nos activités de sensibilisation et de formation</p> <p>Phase 2 du projet (développement de la planification stratégique) 50 % complétée</p>

Tableau 3

## Bilan des mesures 2018-2019 posées comme gestionnaire d'un organisme public

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
<b>Gestion des ressources humaines</b>					
Difficulté de maintenir la proportion de personnes handicapées au sein des effectifs de l'Office	Augmenter la proportion de personnes handicapées au sein des effectifs (personnel régulier et occasionnel) de l'Office à un taux de 11 %	24. Prendre en compte l'objectif d'augmenter à un taux de 11 % la proportion de personnes handicapées au sein des effectifs dans toutes les décisions administratives de l'Office touchant ses ressources humaines	Proportion de personnes handicapées au sein des effectifs de l'Office	Direction des services de soutien à la gestion	<b>Réalisée</b>  Au 31 mars 2019, des 128 personnes qui étaient en poste à l'Office, 11 étaient des personnes handicapées, pour une proportion de 8,6 %
Adéquation des adaptations effectuées sur les postes et le milieu de travail pour le personnel handicapé de l'Office	S'assurer d'une adaptation adéquate du poste et du milieu de travail pour le personnel de l'Office ayant des incapacités	25. Effectuer un suivi auprès du personnel de l'Office ayant des incapacités quant à ses besoins et à son niveau de satisfaction des adaptations en place et faire les ajustements requis	Suivi réalisé auprès du personnel de l'Office ayant des incapacités quant à ses besoins et à son niveau de satisfaction des adaptations en place  Ajustements requis effectués	Direction des services de soutien à la gestion	<b>Réalisée</b>  Le suivi a été réalisé par le biais d'un court questionnaire transmis en décembre 2018 aux dix employés concernés. Sur les dix employés, quatre ont mentionné à ce moment avoir des besoins d'adaptation. Les ajustements requis ont été faits dans tous les cas
	S'assurer que les membres du C. A. de l'Office qui ont des incapacités ou qui sont des proches d'une personne handicapée disposent du soutien nécessaire au bon fonctionnement du conseil et de ses	26. Procurer aux membres du C. A. qui ont des incapacités ou qui sont des proches d'une personne handicapée le soutien nécessaire au bon fonctionnement du	Suivi réalisé auprès des membres du C. A. concernés quant à leurs besoins d'adaptation liés au fonctionnement du conseil et de ses comités	Secrétariat général Direction des services de soutien à la gestion	<b>Partiellement réalisée</b>  Le suivi a été réalisé. Des rappels sont faits par courriel aux membres à l'approche de chaque séance et un autre rappel a été fait verbalement auprès d'eux à la séance de mars 2019

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
	comités	conseil et de ses comités, notamment en mettant à leur disposition des moyens adaptés permettant de faciliter leur participation	Ajustements requis effectués		Un ajustement a été demandé par un membre du C. A. L'équipement requis a été commandé et sera livré dans les premiers mois de 2019-2020
<b>Adaptation des documents</b>					
Niveau insuffisant d'adaptation de certaines publications et autres documents produits par l'Office	Améliorer l'adaptation des publications et autres documents de l'Office, en conformité avec la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	<p>27. Définir un cadre de référence concernant l'adaptation des documents destinés aux personnes handicapées</p> <p>28. Mettre à jour la politique organisationnelle en matière de médias adaptés</p> <p>29. Participation au projet de recherche-action « Accéder à l'information et à sa compréhension pour une société inclusive »</p>	<p>Cadre de référence produit</p> <p>Politique mise à jour et approuvée</p> <p>Nombre de participation aux échanges du comité pour le projet de recherche-action</p>	Secrétariat général (Équipe des communications)	<p><b>Partiellement réalisée</b></p> <p>Une proposition de cadre de référence est en cours de finalisation</p> <p><b>Partiellement réalisée</b></p> <p>La politique organisationnelle a été intégrée au cadre de référence en cours de finalisation. Un projet de politique pour le Web a aussi été rédigé concernant spécifiquement l'application de l'accessibilité des documents diffusés par ce médium d'information</p> <p><b>Réalisée</b></p> <p>Quatre rencontres des partenaires ont eu lieu auxquelles a participé l'Office</p>

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
		30. Former le personnel à rendre les publications de l'Office plus faciles à comprendre, plus claires et plus accessibles	Formation donnée au personnel concerné		<b>Réalisée</b> Tous les agents d'information de l'Office ont été formés à l'écriture simplifiée et accessible
<b>Accessibilité Web</b>					
Manque d'accessibilité de l'information contenue dans le site Web institutionnel de l'Office	Améliorer le niveau de conformité aux standards sur l'accessibilité du Web du site Web institutionnel de l'Office	31. Appliquer les nouveaux standards qui seront adoptés au site Web institutionnel de l'Office  32. Inscrire les mots-clés et les descriptions des pages Web des trois premiers niveaux	Nombre de correctifs appliqués  Nombre de pages où sont inscrites les métadonnées	Secrétariat général	<b>Partiellement réalisée</b> Quatre-vingt-dix-sept correctifs ont été appliqués  <b>Réalisée</b> Toutes les pages du site Web de l'Office des trois premiers niveaux intègrent maintenant une description et des mots-clés de référencement. Des ajouts en ce sens ont été faits sur 314 pages du site de l'Office

Tableau 4

**Bilan 2018-2019 des mesures réalisées par l'Office pour contribuer à la politique À part entière**

Mesures	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
1. Production de données administratives et d'enquête en soutien au suivi et à l'évaluation de la politique À part entière	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Publication de la mise à jour annuelle du portrait des programmes et mesures destinés aux personnes handicapées.</p> <p>Publication de deux numéros du cyberbulletin <i>Passerelle</i>.</p> <p>Tableau d'indicateurs de participation sociale produit en vue d'être déposé sur le site Web de l'Office.</p> <p>Le plan d'analyse de l'<i>Enquête canadienne sur l'incapacité</i> de 2017 produit. Une entente de service avec l'Institut de la statistique du Québec pour la réalisation d'un compendium de tableaux à partir de ce plan d'analyse a été conclue en mars 2019.</p>
2. Réalisation ou financement d'études et de recherches en lien avec les priorités de la politique À part entière	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Aucune nouvelle étude, recherche ou expérimentation n'a été menée directement par l'Office en 2018-2019.</p> <p>Tous les projets (22) financés par le biais du PSE (volets <i>Études et recherches</i> et <i>Expérimentation</i>) sont en lien avec les priorités de la politique À part entière.</p>
3. Production régulière d'un rapport sur les dispositions à portée inclusive de la <i>Loi</i>	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Troisième rapport sur la mise en œuvre des dispositions à portée inclusive de la <i>Loi</i> pour la période 2013-2014 à 2016-2017 adopté par le conseil d'administration de l'Office en décembre 2018 puis transmis à la ministre responsable de la <i>Loi</i> et déposé sur le site Web de l'Office.</p>
4. Contribution de l'Office aux travaux gouvernementaux pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées	Direction générale	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Dans le cadre de la réalisation de la mesure 49 du Plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 (PAM 2017-2022) qui est sous la responsabilité de l'Office, deux projets ont été reçus lors de l'appel de propositions. Le projet de la chercheuse Marie Beaulieu de l'Université de Sherbrooke a été retenu et l'Office effectue le suivi de ce projet notamment par sa participation au comité scientifique mis en place.</p>

Mesures	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
		Poursuite de la participation de l'Office aux travaux de suivi du PAM 2017-2022.
5. Contribution de l'Office aux travaux du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle (CIVCFAS)	Direction générale	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Poursuite de la réalisation de l'action 48 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 dont l'Office est responsable, qui consiste à soutenir la réalisation d'une recherche visant à documenter la question des agressions sexuelles commises envers les personnes handicapées. L'Office a participé à une rencontre du comité de suivi du projet.</p> <p>Lancement du nouveau Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 le 10 août 2018. L'Office a collaboré aux travaux en vue de son élaboration et est identifié à titre de collaborateur pour quatre mesures qui y sont inscrites.</p>
6. Contribution de l'Office aux travaux gouvernementaux sur la lutte contre l'intimidation	Secrétariat général	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Actions réalisées par l'Office dans le cadre des mesures 1.4 et 4.5 du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 :</p> <p>Mesure 4.5 : Le dépliant a été produit et diffusé sur le site Web de l'Office. L'information a été ajoutée aux outils disponibles aux personnes handicapées, leur famille et leurs proches de l'onglet « Services directs » de l'Office.</p> <p>Mesure 1.4 : L'outil de sensibilisation a été mis à jour et diffusé sur le site Web de l'Office en février 2019. L'Office en a fait la promotion auprès des établissements scolaires, des commissions scolaires et de ses partenaires par des courriels de promotion ciblés. Au total, en 2018-2019, l'outil a été téléchargé 951 fois et les pages Web d'activités consultées à 5 520 reprises.</p>
7. Contribution de l'Office au plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale	Direction des interventions sectorielles stratégiques	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Trois rencontres tenues du Réseau des répondants en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale portant sur l'élaboration et la validation des outils de suivi des mesures inscrites au Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS).</p>

Mesures	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
		Une rencontre tenue du Comité d'évaluation interministériel du PAGIEPS portant sur la production d'un cadre de suivi et d'évaluation préliminaire et du cadre d'évaluation global du plan.
8. Contribution de l'Office à la politique Vieillir et vivre ensemble et à son plan d'action 2012-2017	Direction générale	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Le Plan d'action 2018-2023 « Un Québec pour tous les âges » de la politique Vieillir et vivre ensemble a été rendu public en juin 2018. Celui-ci comprend 85 mesures, incluant quatre mesures dont l'Office est responsable ou coresponsable et deux mesures dont il est en collaboration.</p>
9. Contribution de l'Office à la phase 1 (2014-2019) du Plan d'action national (PAN) de la Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Soutien-conseil réalisé auprès des municipalités n'ayant pas de mesures en sécurité civile dans leur plan d'action afin de les inviter systématiquement à planifier ce type de mesure.</p>
10. Contribution de l'Office au projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020, incluant la production, le suivi et la reddition de comptes du Plan d'action en développement	Direction générale	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Participation de l'Office à la rencontre du Comité interministériel en développement durable de novembre 2018, qui a notamment porté sur la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020</p>

Mesures	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
durable de l'Office 2015-2020		
11. Contribution de l'Office à la mise en œuvre de la priorité de la politique gouvernementale À part entière concernant l'accompagnement	Direction des interventions sectorielles stratégiques	<p><b>Partiellement réalisée</b></p> <p>Tenue de deux rencontres et de nombreuses activités réalisées en soutien à l'organisme mandataire, l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), dans le cadre des travaux d'implantation de la Carte accompagnement loisir (CAL).</p> <p>Coordination et animation d'une rencontre du Comité interministériel de suivi de la CAL.</p> <p>Présentation de la CAL lors de la seconde édition du Sommet mondial du Tourisme Accessible, Destination pour tous, à Bruxelles.</p> <p>Participation à une rencontre du comité de suivi du Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (PAFLPH).</p>
12. Contribution de l'Office au développement et à la consolidation de pratiques de transition entre les services de garde et l'école, avec la collaboration du réseau de la santé et des services sociaux	Direction des interventions sectorielles stratégiques	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Collaboration avec les membres du comité interministériel sur la Mesure 7 du plan d'action TSA qui vise à <i>Élaborer des lignes directrices interministérielles sur la transition vers la maternelle pour les enfants recevant des services de réadaptation</i>. Les activités suivantes ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en commun des besoins, enjeux et bons coups en matière de transition des enfants TSA vers l'école;</li> <li>• recension des écrits de la littérature scientifique et de la littérature grise (outils et pratiques régionales).</li> </ul>



Mesures	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
<p>13. Contribution de l'Office à l'atteinte des résultats visés de la politique À part entière en matière d'emploi</p> <p>Volet A : Soutien à l'élaboration de la deuxième phase de la Stratégie nationale d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées</p> <p>Volet B : Soutien au développement de projets d'adéquation formation-emploi (formations qualifiantes et développement des compétences)</p>	<p>Direction des interventions sectorielles stratégiques</p>	<p><b>Partiellement réalisée</b></p> <p>Volet A : Participation de l'Office aux travaux interministériels visant l'élaboration de la prochaine stratégie.</p> <p>Volet B : Interventions auprès des partenaires régionaux pour les mobiliser et les soutenir en vue de la mise en place et de la poursuite des projets de développement des compétences pour les personnes handicapées, notamment dans les régions suivantes : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Laurentides, Lanaudière, Laval, Montérégie, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine et Centre-du-Québec.</p>
<p>14. Représentation et soutien-conseil auprès des instances décisionnelles ayant des responsabilités à l'égard des déplacements des personnes handicapées, incluant celles relatives aux plans de développement en transport (article 67 de la Loi)</p>	<p>Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi</p>	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Deux plans de développement en transport reçus du MTQ et analysés. Rétroaction de l'Office au MTQ sur les deux plans.</p> <p>Réponse à toutes les demandes de soutien des AOT pour la production ou la mise en œuvre de leur plan de développement.</p> <p>Modalités de collaboration convenues entre l'Office et le MTQ pour l'application de l'article 67 et la procédure à suivre.</p> <p>Base de données sur les plans de développement constituée.</p>
<p>15. Identification des voies d'optimisation de certains programmes</p>	<p>Direction des interventions sectorielles stratégiques ET Direction des projets interministériels et des mandats spéciaux</p>	<p><b>Partiellement réalisée</b></p> <p>Travaux menés dans le cadre du Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans. Analyse par l'Office du bilan d'implantation du programme et des normes applicables. Plusieurs recommandations de l'Office ont été retenues et appliquées par le ministère de la Famille et des améliorations ont été apportées au programme.</p>

Mesures	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
<p>16. Contribution de l'Office à la généralisation de la pratique de la transition de l'école vers la vie active (TEVA) par la mise à disposition de son expertise et par son soutien aux activités intersectorielles régionales visant le développement et la consolidation de cette pratique</p>	<p>Direction des interventions sectorielles stratégiques</p>	<p><b>Partiellement réalisée</b></p> <p>Participation à une rencontre du comité de suivi du projet Jeunes handicapés au Québec : vers un modèle optimal de transition à la vie active.</p>
<p>17. Contribution de l'Office aux travaux interministériels concernant l'élaboration de la prochaine Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021</p>	<p>Direction générale</p>	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Travaux menés dans le cadre de l'action R1 de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, soit <i>Documenter les réalités vécues par les femmes handicapées à partir de données existantes</i>. L'Office a poursuivi la préparation d'un rapport visant à dresser un portrait des réalités vécues par les femmes handicapées, dont leur situation socioéconomique et leur participation sociale. Une recension de littérature a été effectuée et l'analyse des résultats est en cours.</p>
<p>18. Proposition de modifications réglementaires pour favoriser l'accessibilité et la sécurité des bâtiments aux personnes handicapées et collaboration aux engagements PEG du MTESS visant l'application de l'article 69 de la <i>Loi</i></p>	<p>Direction des interventions sectorielles stratégiques</p>	<p><b>Partiellement réalisée</b></p> <p>Préparation du devis en vue de mandater une firme spécialisée pour réaliser une étude sur l'accessibilité des petits établissements qui offrent des biens et des services à la population terminée, en effectuant les vérifications requises auprès des MO concernés (RBQ, SHQ, MAMH).</p> <p>Collaboration avec la RBQ en vue de proposer des modifications législatives permettant d'habiliter la RBQ à élaborer un projet de règlement sur l'accessibilité de certains bâtiments publics construits avant 1976.</p> <p>Collaboration avec la RBQ dans le cadre de la consultation sur les impacts possibles d'un changement réglementaire qui permettrait d'assujettir les petits bâtiments commerciaux et d'affaires aux exigences en accessibilité du code de construction.</p>

Mesures	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
<p>19. Soutien aux organisations assujetties à l'article 61.3 de la <i>Loi</i> en vue d'en assurer l'application</p>	<p>Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi</p>	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Onze ateliers de sensibilisation offerts par Webinaire à 258 participants de 58 MO et de 120 municipalités.</p> <p>Consultation menée en vue de terminer la préparation du guide sur le mobilier urbain accessible.</p> <p>Deux nouvelles éditions du bulletin <i>L'Approvisionnement accessible</i> publiées en 2018-2019.</p>
<p>20. Contribution de l'Office aux résultats attendus de la politique À part entière en matière de continuum résidentiel adapté aux besoins et aux choix des personnes handicapées, notamment en lien avec les engagements au PEG relatifs au soutien à domicile et à l'habitation</p>	<p>Direction des interventions sectorielles stratégiques</p>	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Soutien de l'Office à la SHQ en vue de l'application de la clause d'impact pour la révision du cadre normatif du Programme d'adaptation de domicile (PAD).</p> <p>Échanges tenus avec le président de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec concernant les modifications apportées aux normes du PAD, qui visent à réduire les délais d'attente de traitement de dossier.</p> <p>Suivi du projet de recherche <i>Outil d'évaluation de la qualité des environnements domiciliaires et institutionnels fréquentés par les personnes ayant un TSA</i> mené par le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS) et financé dans le cadre du Programme de subventions à l'expérimentation de l'Office.</p>

Mesures	Responsables	État de réalisation au 31 mars 2019
<p>21. Contribution de l'Office aux travaux visant à favoriser l'accessibilité et la sécurité des aménagements extérieurs aux personnes handicapées</p>	<p>Direction des interventions sectorielles stratégiques</p>	<p><b>Partiellement réalisée</b></p> <p>Promotion du recueil <i>Vers des parcours sans obstacles</i> auprès des directions régionales du MAMH.</p> <p>Soutien offert par l'Office dans le cadre des activités Conférences administratives régionales (CAR) afin de faire la promotion de l'adoption d'une approche inclusive par les partenaires gouvernementaux, municipaux, privés et communautaires, notamment en matière d'aménagement du territoire et de services de proximité.</p> <p>Participation au comité de pilotage du projet « Laboratoire vivant sur l'expérience de plein air dans un parc urbain : une voie pour soutenir la participation sociale et un mode de vie actif chez les personnes ayant des incapacités », sous la supervision de l'UQTR, menant à la production du <i>Guide d'analyse de l'expérience inclusive en parc urbain</i>.</p>
<p>22. Contribution de l'Office aux travaux sur les trajectoires de services et sur une offre de services coordonnée en activités socioprofessionnelles et communautaires</p>	<p>Direction des interventions sectorielles stratégiques</p>	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Participation de l'Office au Comité interministériel sur les activités socioprofessionnelles et communautaires pour les personnes ayant une déficience. L'Office a notamment poursuivi sa contribution à l'élaboration d'un document sur la vision commune des besoins des personnes et sur le continuum intersectoriel de services (Vers un réseau intégré de services professionnels et communautaires) et ainsi à s'assurer que les services offerts par l'Office soient pris en compte.</p> <p>Participation de l'Office au suivi des deux projets de recherche financés dans le cadre du Comité.</p>
<p>23. Contribution de l'Office aux travaux pour l'adoption internationale d'un nouveau code braille abrégé français</p>	<p>Direction des interventions sectorielles stratégiques</p>	<p><b>Réalisée en continu</b></p> <p>Mise en place du comité international coanimé par l'Office qui vise l'adoption, par des représentants des pays francophones, d'une proposition commune d'un nouveau code de braille abrégé qui sera utilisé, après expérimentation, dans tous les pays francophones.</p>

## **2.1. Bilan de la mise en œuvre de la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées**

La politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées (MSSS 2006) a pour but de mettre en place, au sein de l'administration publique, toutes les conditions qui permettront aux personnes handicapées d'avoir accès, en toute égalité, aux services et aux documents offerts au public.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2019, l'Office a mis en œuvre les mesures suivantes quant à l'adaptation de ses documents et services, comme prévu par la politique :

- L'Office adapte ses publications destinées aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches en différents formats. Il procède à l'adaptation de documents destinés à d'autres publics cibles sur demande. Il le fait également sur des publications d'intérêt ou encore lorsqu'un besoin est identifié, et ce, dans la forme requise. À noter que tous les documents publiés sur le site Web de l'Office sont accessibles, conformément au Standard sur l'accessibilité des sites Web. Les versions accessibles ainsi diffusées ont été téléchargées 3 313 fois en 2018-2019.
- En 2018-2019, l'Office a adapté 65 documents pour des dépenses totalisant 44 450 \$. De ce nombre, 5 publications destinées aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches ont été adaptées en plusieurs formats dès leur publication. Les publications produites par l'Office ont fait l'objet de 169 demandes pour les obtenir en format adapté qui ont été répondues.
- L'Office s'est assuré de la présence d'interprètes qualifiés, lorsque le besoin était connu ou signifié. Ainsi, l'Office a fait appel à des services d'interprétation lors d'activités sous sa responsabilité, soit à 5 interprètes, pour un coût total de 704 \$.

Durant la même période, aucune plainte ne fut déposée auprès de la personne responsable des plaintes à l'Office dans le cadre de la politique d'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.



## **3. LES MESURES PRÉVUES EN 2019-2020**

---

Le texte qui suit décrit les obstacles identifiés, les objectifs, les mesures prévues ainsi que les indicateurs de suivi retenus en 2019-2020. Les secteurs d'activité de l'Office sont divisés en trois volets, soit les mesures à l'égard des services à la population, celles à l'égard de la mission générale et celles posées en tant que gestionnaire d'organisme public. Les tableaux 5, 6 et 7 présentent la synthèse.

### **3.1. Mesures à l'égard des services à la population**

#### **3.1.1. AMÉLIORER L'ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET À LEUR FAMILLE**

Deux mesures sous la responsabilité de la Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille (DSPHF) sont prévues pour atteindre cet objectif. L'Office compte d'abord mettre à jour trois de ses guides d'information, soit le *Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches – Année d'imposition 2019*, le *Guide sur les programmes et mesures destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches* et la deuxième partie du *Guide en soutien à la famille pour les parents d'un enfant ou d'un adulte handicapé*. L'indicateur de suivi retenu pour cet objectif est le pourcentage de guides d'information de l'Office mis à jour ou diffusé. La seconde mesure prévue consiste à faire des représentations auprès des différents partenaires de l'Office afin que ceux-ci rendent les outils qu'ils produisent disponibles aux personnes handicapées et à leur famille. L'indicateur retenu est le nombre d'organisations qui rendent ces outils disponibles aux personnes handicapées et à leur famille.

Deux autres mesures en lien avec cet objectif sont sous la responsabilité de l'Équipe des communications du Secrétariat général. La première consiste à publier sur Facebook des renseignements sur les programmes gouvernementaux s'adressant aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches alors que la deuxième vise à

publier en format de pages Web des fiches sur les mesures et sur les programmes gouvernementaux existants afin d'en faciliter la consultation. Pour suivre la mise en œuvre de ces mesures, l'Office a retenu comme indicateurs le nombre de publications diffusées sur Facebook ainsi que les pages Web publiées.

### **3.1.2. ASSURER L'APPLICATION DES ACTIONS DE PARTENARIAT CONVENUES AVEC LE CENTRE DE RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE DE SERVICES QUÉBEC**

La mesure prévue pour cet objectif consiste à réaliser les actions de partenariat qui sont imputables à l'Office et convenues avec le Centre de relations avec la clientèle de Services Québec. Deux indicateurs de suivi sont prévus, soit le taux de réalisation de ces actions par l'Office et le nombre de personnes référées à l'Office par le Centre pour l'obtention de services de soutien personnalisé. La DSPHF est responsable de la réalisation de cette mesure.

### **3.1.3. MIEUX FAIRE CONNAÎTRE AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET À LEUR FAMILLE LES SERVICES QUI LEUR SONT OFFERTS PAR L'OFFICE**

Pour cet objectif, l'Office prévoit actualiser le dépliant explicatif de ses services directs offerts et produire une nouvelle capsule vidéo simplifiée pour expliquer ses services à la population. Ces deux mesures sont sous la responsabilité de l'Équipe des communications du Secrétariat général. Les indicateurs de suivi sont d'avoir produits et diffusés le dépliant explicatif et la capsule vidéo.

### **3.1.4. ÉTABLIR DES COLLABORATIONS AVEC DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS L'OFFRE DE SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET À LEUR FAMILLE**

Comme mesures en lien avec cet objectif, l'Office entend poursuivre le développement de nouvelles ententes de collaboration avec les partenaires et réaliser les actions prévues qui sont sous sa responsabilité dans le cadre des collaborations qui seront établies avec ces partenaires. Le nombre de ces collaborations établies et le taux de réalisation des actions imputables à l'Office prévues dans le cadre de ces collaborations



sont les indicateurs de suivi des deux mesures retenues. La DSPHF est responsable de leur réalisation.

### **3.1.5. ACCROÎTRE L'ACCÈS AU PLAN DE SERVICES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES**

La mesure retenue pour cet objectif consiste à proposer aux personnes handicapées et aux familles qui font appel aux services de soutien à la personne d'amorcer pour elles une démarche de plan de services, lorsqu'il est pertinent de le faire. Le nombre de personnes handicapées pour lesquelles l'Office a commencé une démarche de plan de services ainsi que le nombre d'accompagnements de personnes handicapées par l'Office dans le cadre d'un plan de services sont les indicateurs de suivi retenus pour cette mesure, qui est également sous la responsabilité de la DSPHF.

### **3.1.6. SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX PROGRAMMES ET MESURES DESTINÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET À LEUR FAMILLE**

Cet objectif est en lien avec le projet d'innovation et d'optimisation des services aux citoyens porté par l'Office depuis 2018. Ce projet vise à développer des moyens concrets pour simplifier les démarches que les personnes handicapées et leur famille doivent effectuer pour avoir accès aux programmes, mesures et services qui leur sont destinés. En 2019-2020, l'Office prévoit une mesure visant à élaborer un dossier d'affaires pour ce projet. Cette mesure se retrouve également comme livrable du plan de transition 2019-2020 de l'Office. L'indicateur retenu est d'avoir élaboré le dossier d'affaires. La Direction générale de l'Office est responsable de sa réalisation.

### **3.1.7. MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN À LA PERSONNE EN VISANT L'EXCELLENCE DANS LA RÉALISATION DES ENGAGEMENTS DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS**

Pour maintenir la qualité des services directs de l'Office, la première mesure consiste à réaliser le sondage de satisfaction de la clientèle pour l'année 2019. Un tel sondage est réalisé annuellement par une firme externe spécialisée, et ce, depuis 2009. Les indicateurs choisis pour cette mesure sont d'avoir réalisé le sondage réalisé en 2019, le

taux de satisfaction des personnes handicapées et des familles à l'égard des services de soutien à la personne ainsi que le nombre de plaintes reçues par la personne responsable des plaintes à l'Office concernant le personnel de ces mêmes services. Cette mesure est sous la responsabilité de la DSPHF, sauf pour le nombre de plaintes reçues qui se trouve sous la responsabilité de la Direction générale.

De plus, l'Office prévoit réaliser des activités de formation visant spécifiquement le maintien de la qualité des services offerts. L'indicateur identifié ici est le nombre et la nature des activités de formation réalisées visant le maintien de la qualité des services offerts. La DSPHF est responsable de cette mesure.

Les deux autres mesures prévues sont en lien avec les livrables prévus au plan de transition 2019-2020 de l'Office. L'Office entend ainsi élaborer un cadre de référence en soutien à la dispensation de ses services directs en plus d'acquérir un nouveau système de gestion des dossiers clients permettant, notamment, d'offrir des services numériques. Les indicateurs retenus sont respectivement d'avoir élaboré le cadre de référence élaboré et d'avoir acquis le nouveau système. La DSPHF est également responsable de ces deux mesures, avec la Direction des services de soutien à la gestion (DSSG) pour celle portant sur l'acquisition du nouveau système.

## **3.2. Mesures à l'égard de la mission générale**

### **3.2.1. RÉALISER LES ENGAGEMENTS DE L'OFFICE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE À PART ENTIÈRE**

La mesure prévue à cet effet consiste à poursuivre la réalisation des engagements de l'Office au PEG ainsi que la réalisation de ses engagements spécifiques pour 2019-2020. Le suivi de cet objectif sera assuré par le calcul du taux de réalisation pour 2019-2020 de tous les engagements de l'Office. Pour cette mesure, toutes les directions seront mises à contribution. Rappelons que les résultats pour 2018-2019 de la mise en œuvre des engagements dont l'Office est responsable ou collaborateur au PEG sont présentés à l'annexe I.

### **3.2.2. ÉVALUER LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE À PART ENTIÈRE**

Deux mesures sont identifiées pour cet objectif. La première consiste à produire le bilan annuel de mise en œuvre, incluant l'état de réalisation des engagements gouvernementaux. La seconde prévoit réaliser les travaux d'évaluation sur l'efficacité de la politique prévus pour 2019-2020. L'indicateur de suivi retenu pour la première mesure est d'avoir publié le bilan 2017-2018 alors que celui retenu pour la seconde mesure est l'état d'avancement des travaux d'évaluation sur l'efficacité de la politique, en fonction du calendrier établi. Ces deux mesures sont sous la responsabilité de la Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi (DESL).

### **3.2.3. AMÉLIORER LE SOUTIEN-CONSEIL OFFERT AUX ORGANISATIONS RESPONSABLES DE PRODUIRE UN PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Deux mesures sont prévues pour l'atteinte de cet objectif. D'abord, l'Office poursuivra ses activités de soutien-conseil auprès des organisations assujetties à la production d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. De plus, l'Office rendra disponibles des données de satisfaction portant sur ses services de soutien-conseil en ce qui concerne les plans d'action. Trois indicateurs sont retenus pour ces deux mesures se trouvant sous la responsabilité de la DESL : 1) le taux de production des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées; 2) le taux d'influence des propositions émises par l'Office; 3) le taux de satisfaction des organisations à l'égard des services de soutien offerts par l'Office.

### **3.2.4. ÉMETTRE DES RECOMMANDATIONS, DES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS OU DES OFFRES DE COLLABORATION VISANT LA RÉDUCTION DES OBSTACLES À LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Dans le cadre de cet objectif, l'Office continuera à produire des mémoires, des avis et des commentaires sur les initiatives publiques pouvant avoir un impact sur la participation sociale des personnes handicapées. L'Office entend également consulter les membres de son conseil d'administration dans le processus de production de ces documents. Les indicateurs retenus sont : 1) le taux d'influence des interventions de

soutien-conseil de l'Office à l'égard des initiatives publiques; 2) le nombre de mémoires, d'avis et de commentaires produits; 3) la proportion de mémoires, d'avis et de commentaires rendus publics et pour lesquels les membres du C. A. ont été consultés lors de leur élaboration. Toutes les directions travailleront en collaboration afin de réaliser cette mesure.

### **3.2.5. SENSIBILISER LA POPULATION AUX ENJEUX CONCERNANT LES PERSONNES HANDICAPÉES ET POUVANT AVOIR UN IMPACT SUR LEUR PARTICIPATION SOCIALE**

Quatre mesures sous la responsabilité de l'Équipe des communications du Secrétariat général sont mises de l'avant afin d'atteindre cet objectif. Tout d'abord, l'Office compte mener une campagne de sensibilisation sur l'emploi des personnes handicapées, tenir des activités de sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées ainsi que tenir l'édition 2019 de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Pour ces trois mesures, les indicateurs retenus sont le nombre et la nature des activités réalisées.

Ensuite, l'Office procédera au lancement de l'édition 2020 du Prix À part entière. Les indicateurs retenus pour cette mesure sont d'avoir diffusé le lancement de l'appel de candidatures ainsi que d'avoir réalisé la promotion du Prix.

## **3.3. Mesures posées comme gestionnaire d'un organisme public**

### **3.3.1. AUGMENTER LA PROPORTION DE PERSONNES HANDICAPÉES AU SEIN DES EFFECTIFS (PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL) À UN TAUX DE 11 %**

L'Office maintient sa volonté d'aller au-delà des cibles gouvernementales en vigueur en matière d'embauche et de maintien en emploi des personnes handicapées. Depuis son tout premier plan d'action en 2005, et même avant cela, l'Office déploie d'importants efforts pour augmenter la proportion de personnes handicapées au sein de ses effectifs (personnel régulier et occasionnel) à un taux de 11 %. En 2019-2020, l'Office entend continuer à prendre en compte cet objectif dans toutes ses décisions administratives

touchant ses ressources humaines. L'indicateur de suivi de cette mesure demeure la proportion de personnes handicapées au sein des effectifs de l'Office. La mesure est sous la responsabilité de la DSSG.

### **3.3.2. S'ASSURER D'UNE ADAPTATION ADÉQUATE DU POSTE ET DU MILIEU DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DE L'OFFICE AYANT DES INCAPACITÉS**

L'Office compte effectuer à nouveau un suivi auprès de son personnel ayant des incapacités quant à ses besoins et à son niveau de satisfaction des adaptations en place et effectuer les ajustements requis. Les indicateurs de suivi retenus sont le suivi réalisé auprès du personnel concerné et les ajustements requis effectués. Cette mesure se trouve sous la responsabilité de la DSSG.

### **3.3.3. S'ASSURER QUE LES MEMBRES DU C. A. DE L'OFFICE AYANT DES INCAPACITÉS OU QUI SONT DES PROCHES D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE DISPOSENT DU SOUTIEN NÉCESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS**

Pour atteindre cet objectif, l'Office continuera à procurer aux membres du C. A. ayant des incapacités ou qui sont des proches d'une personne handicapée le soutien nécessaire au bon fonctionnement du conseil et de ses comités, notamment en mettant à leur disposition des moyens adaptés permettant de faciliter leur participation. Les indicateurs de suivi identifiés sont le suivi réalisé auprès des membres du C. A. de l'Office quant à leurs besoins d'adaptation liés au fonctionnement du conseil et de ses comités ainsi que les ajustements requis effectués. Le Secrétariat général et la DSSG sont coresponsables de la réalisation de cette mesure.

### **3.3.4. ACCROITRE L'EXPERTISE DU PERSONNEL ET DES MEMBRES DU C. A. DE L'OFFICE**

Comme prévu dans son plan de transition 2019-2020, l'Office entend accentuer les efforts pour développer et consolider l'expertise de son personnel et des membres de son C. A. Les deux mesures prévues à cet égard sont de développer une formation complète sur l'analyse stratégique pour le personnel de l'Office ainsi que d'élaborer une

formation visant à perfectionner la lecture et l'analyse stratégique des enjeux gouvernementaux des membres du C. A. La première mesure est sous la responsabilité de la DSSG alors que la deuxième sera réalisée par le Secrétariat général. Les indicateurs retenus sont respectivement d'avoir développé et élaboré les formations.

### **3.3.5. AMÉLIORER L'ADAPTATION DES PUBLICATIONS ET AUTRES DOCUMENTS DE L'OFFICE, EN CONFORMITÉ AVEC LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET AUX SERVICES OFFERTS AU PUBLIC POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES**

Deux mesures sont prévues en 2019-2020 pour atteindre cet objectif. D'abord, l'Office entend mettre à jour et produire des canevas et des aide-mémoire pour faciliter l'adaptation des documents qu'il produit. Le nombre d'outils produits et diffusés au personnel concerné est l'indicateur retenu pour la mesure. Ensuite, à la suite de la finalisation de son cadre de référence concernant l'adaptation des documents destinés aux personnes handicapées, l'Office prévoit diffuser au personnel les directives internes concernant le traitement des demandes en médias adaptés. L'indicateur associé à cette mesure est d'avoir publié la brève intranet et d'avoir diffusé le document au personnel. Ces deux mesures sont sous la responsabilité de l'Équipe des communications du Secrétariat général.

### **3.3.6. AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DU SITE WEB INSTITUTIONNEL DE L'OFFICE ET SIMPLIFIER L'INFORMATION S'Y TROUVANT**

Pour atteindre cet objectif, l'Office compte mettre en place trois mesures, soit : 1) favoriser la recherche et le référencement sur le site Web en uniformisant les métadonnées des pages publiées; 2) élaborer un outil de vérification interne pour s'assurer de l'accessibilité des pages mises en ligne sur le site Web de l'Office; 3) actualiser la section Web dédiée aux personnes handicapées, leur famille et leurs proches, afin d'en simplifier le contenu et d'en faciliter la consultation.

Les indicateurs retenus pour ces mesures sont respectivement d'avoir déterminé et diffusé la liste de mots-clés au personnel, d'avoir élaboré et diffusé l'outil au personnel concerné et enfin le nombre de pages publiées qui ont été simplifiées. L'Équipe des communications du Secrétariat général est responsable de ces mesures.

Tableau 5  
Mesures à l'égard des services à la population

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
<b>Soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches</b>					
Difficulté d'accès à l'information, pour les personnes handicapées et leur famille, sur les programmes et services qui leur sont offerts	Améliorer l'accès à l'information sur les programmes et services offerts aux personnes handicapées et à leur famille (objectif 1.1.1 du PS <sup>2</sup> )	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre à jour ou diffuser les guides suivants :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <i>Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches – Année d'imposition 2019</i></li> <li>2) <i>Guide sur les programmes et mesures destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches</i></li> <li>3) <i>Guide en soutien à la famille pour les parents d'un enfant ou d'un adulte handicapé (Mise à jour de la partie 2)</i></li> </ol> </li> </ol>	Pourcentage des guides d'information de l'Office mis à jour ou diffusés, selon le calendrier établi (PS)	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	31 mars 2020  (mesure reconduite de l'année précédente)
		<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Faire des représentations auprès des différents partenaires afin que ceux-ci rendent les outils produits par l'Office disponibles aux personnes handicapées</li> </ol>	Nombre de nouvelles organisations qui rendent les outils produits par l'Office disponibles aux personnes handicapées et à leur famille (PS)	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	31 mars 2020  (mesure reconduite)

<sup>2</sup> Il s'agit d'une référence au plan stratégique 2014-2019 de l'Office.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
		et à leur famille			
		3. Publier sur Facebook des renseignements sur les programmes gouvernementaux s'adressant aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches	Nombre de publications diffusées	Secrétariat général (Équipe des communications)	31 mars 2020 (nouvelle mesure pour 2019-2020)
		4. Publier en format de pages Web des fiches sur les mesures et sur les programmes gouvernementaux existants, afin d'en faciliter la consultation	Pages Web publiées	Secrétariat général (Équipe des communications)	31 mars 2020 (nouvelle mesure)
	Assurer l'application des actions de partenariat convenues avec le Centre de relations avec la clientèle de Services Québec (objectif 1.1.2 du PS)	5. Réaliser les actions de partenariat imputables à l'Office et convenues avec le Centre de relations avec la clientèle de Services Québec	Taux de réalisation des actions imputables à l'Office, prévues dans le cadre du partenariat établi avec le Centre de relations avec la clientèle de Services Québec (PS)  Nombre de personnes référées à l'Office par le Centre de relations avec la clientèle de Services Québec pour l'obtention de services de soutien personnalisé (PS)	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	31 mars 2020 (mesure reconduite)
	Mieux faire connaître aux personnes handicapées et à leur famille les services qui leur sont offerts par l'Office	6. Actualiser le dépliant explicatif des services directs offerts par l'Office	Dépliant produit et diffusé	Secrétariat général (Équipe des communications)	31 mars 2020 (nouvelle mesure)
		7. Produire une nouvelle	Capsule vidéo produite et		(nouvelle mesure)



Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
		capsule vidéo simplifiée pour expliquer les services à la population de l'Office	diffusée		
Difficulté d'accès aux services destinés aux personnes handicapées et à leur famille	Établir des collaborations avec des partenaires impliqués dans l'offre de services aux personnes handicapées et leur famille (objectif 1.1.3 du PS)	8. Développer de nouvelles ententes de collaboration avec les partenaires  9. Réaliser les actions imputables à l'Office prévues dans le cadre des collaborations établies avec ces partenaires	Nombre de collaborations établies avec les partenaires  Taux de réalisation des actions imputables à l'Office, prévues dans le cadre des collaborations établies avec les partenaires (PS)	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	31 mars 2020  (mesure reconduite)  (mesure reconduite)
	Accroître l'accès au plan de services pour les personnes handicapées (objectif 1.1.4 du PS)	10. Proposer aux personnes handicapées et aux familles qui font appel aux services de soutien à la personne de commencer pour elles une démarche de plan de services, lorsqu'il est pertinent de le faire	Nombre de personnes handicapées pour lesquelles l'Office a amorcé une démarche de plan de services (PS)  Nombre d'accompagnements de personnes handicapées par l'Office dans le cadre d'un plan de services	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	31 mars 2020  (mesure reconduite)
	Simplifier l'accès aux programmes et mesures destinés aux personnes handicapées et à leur famille	11. Élaborer un dossier d'affaires pour le projet d'innovation et d'optimisation des services aux citoyens retenus par le Secrétariat du Conseil du trésor visant à développer des moyens concrets pour simplifier les démarches pour	Dossier d'affaires élaboré (plan de transition)	Direction générale	31 mars 2020  (nouvelle mesure)

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéance</b>
		avoir accès aux programmes et mesures			

Qualité des services					
Complexité de l'offre de services destinés aux personnes handicapées	Maintenir la qualité des services de soutien à la personne de l'Office en visant l'excellence sur l'ensemble des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens (objectif 1.2.1 du PS)	12. Réaliser le sondage 2018 de satisfaction de la clientèle	Sondage réalisé en 2018  Taux de satisfaction des personnes handicapées et des familles à l'égard des services de soutien à la personne (PS)  Nombre de plaintes reçues par la personne responsable des plaintes de l'Office concernant le personnel des services de soutien à la personne	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille  Direction générale	31 mars 2020  (mesure reconduite)
		13. Réaliser, auprès du personnel des services de soutien à la personne, des activités de formation visant le maintien de la qualité des services offerts	Nombre et nature des activités de formation visant le maintien de la qualité des services offerts réalisées	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	31 mars 2020  (mesure reconduite)
		14. Élaborer le cadre de référence soutenant la dispensation des services directs de l'Office	Cadre de référence élaboré (plan de transition)	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille	31 mars 2020  (nouvelle mesure)
		15. Acquérir un nouveau système de gestion des dossiers clients permettant, notamment, d'offrir des services numériques	Nouveau système acquis (plan de transition)	Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille  ET  Direction des services de soutien à la gestion	31 mars 2020  (nouvelle mesure)

Tableau 6  
Mesures à l'égard de la mission générale

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
<b>Mise en œuvre de la politique gouvernementale À part entière</b>					
Des obstacles demeurent pour atteindre l'ensemble des résultats attendus de la politique À part entière	Réaliser les engagements de l'Office à la mise en œuvre de la politique gouvernementale À part entière (objectif 2.1.1 du PS)	16. Poursuivre la réalisation des engagements de l'Office au PEG ainsi que la réalisation de ses engagements spécifiques pour 2019-2020	Taux de réalisation des engagements de l'Office liés à la mise en œuvre de la politique gouvernementale À part entière (PS) pour 2019-2020	Toutes les directions	31 mars 2020  (mesure reconduite)
	Évaluer la politique gouvernementale À part entière (objectif 2.1.2 du PS)	17. Produire le bilan annuel de mise en œuvre, incluant l'état de réalisation des engagements gouvernementaux	Bilan annuel 2017-2018 publié (PS)	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	31 mars 2020  (mesure reconduite)
		18. Réaliser les travaux d'évaluation sur l'efficacité de la politique prévus en 2019-2020	État d'avancement des travaux d'évaluation sur l'efficacité de la politique, en fonction du calendrier établi	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	31 mars 2020  (mesure reconduite)
<b>Mise en œuvre de la Loi</b>					
Organisations assujetties à la Loi qui ne s'y conforment pas	Améliorer le soutien-conseil offert aux organisations responsables de produire un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées (objectif 2.2.1 du PS)	19. Réaliser des activités de soutien-conseil variées auprès des organisations assujetties à la production d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées	Taux de production des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées (PS)  Taux d'influence des propositions émises par l'Office dans l'élaboration des mesures des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées (PS)	Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi	31 mars 2020  (mesure reconduite)

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
		20. Rendre disponibles des données de satisfaction portant sur les services de soutien-conseil offerts par l'Office en ce qui concerne les plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées, mené auprès d'organisations assujetties	Taux de satisfaction (PS)		(nouvelle mesure)
<b>Initiatives publiques</b>					
Les initiatives publiques ne permettent pas toujours suffisamment de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées	Émettre des recommandations, des propositions de solutions ou des offres de collaboration visant la réduction des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées (objectif 2.2.2 du PS)	<p>21. Produire des mémoires, des avis et des commentaires sur les initiatives publiques pouvant avoir un impact sur la participation sociale des personnes handicapées</p> <p>22. Consulter les membres du C. A. de l'Office dans le processus de production des mémoires, des avis et des commentaires</p>	<p>Taux d'influence des interventions de soutien-conseil de l'Office à l'égard des initiatives publiques (PS)</p> <p>Nombre de mémoires, d'avis et de commentaires produits par l'Office</p> <p>Proportion de mémoires, d'avis et de commentaires rendus publics par l'Office pour lesquels les membres du C. A. ont été consultés lors de leur élaboration</p>	Toutes les directions	<p>31 mars 2020</p> <p>(mesure reconduite)</p> <p>(mesure reconduite)</p>

Sensibilisation de la population					
Méconnaissance de la part de la population des enjeux concernant les personnes handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale	Sensibiliser la population aux enjeux concernant les personnes handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale	23. Mener une campagne de sensibilisation sur l'emploi des personnes handicapées	Nombre et nature des activités réalisées	Secrétariat général (Équipe des communications)	31 mars 2020 (nouvelle mesure)
		24. Tenir des activités de sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées	Nombre et nature des activités réalisées		(mesure reconduite)
		25. Tenir l'édition 2019 de la Semaine québécoise des personnes handicapées	Nombre et nature des activités réalisées		(mesure reconduite)
		26. Préparer le lancement du Prix À part entière édition 2020	Lancement de l'appel de candidature diffusé  Promotion du Prix réalisée		(nouvelle mesure)

Tableau 7

## Mesures posées comme gestionnaire d'un organisme public

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
<b>Gestion des ressources humaines</b>					
Difficulté de maintenir la proportion de personnes handicapées au sein des effectifs de l'Office	Augmenter la proportion de personnes handicapées au sein des effectifs (personnel régulier et occasionnel) de l'Office à un taux de 11 %	27. Prendre en compte l'objectif d'augmenter à un taux de 11 % la proportion de personnes handicapées au sein des effectifs dans toutes les décisions administratives de l'Office touchant ses ressources humaines	Proportion de personnes handicapées au sein des effectifs de l'Office	Direction des services de soutien à la gestion	31 mars 2020  (mesure reconduite)
Adéquation des adaptations effectuées sur les postes et le milieu de travail pour le personnel handicapé de l'Office	S'assurer d'une adaptation adéquate du poste et du milieu de travail pour le personnel de l'Office ayant des incapacités	28. Effectuer un suivi auprès du personnel de l'Office ayant des incapacités quant à ses besoins et à son niveau de satisfaction des adaptations en place et faire les ajustements requis	Suivi réalisé auprès du personnel de l'Office ayant des incapacités quant à ses besoins et à son niveau de satisfaction des adaptations en place  Ajustements requis effectués	Direction des services de soutien à la gestion	31 mars 2020  (mesure reconduite)
	S'assurer que les membres du C. A. de l'Office qui ont des incapacités ou qui sont des proches d'une personne handicapée disposent du soutien nécessaire au bon fonctionnement du conseil et de ses comités	29. Procurer aux membres du C. A. qui ont des incapacités ou qui sont des proches d'une personne handicapée le soutien nécessaire au bon fonctionnement du conseil et de ses comités, notamment en mettant à leur disposition des moyens adaptés permettant de faciliter leur participation	Suivi réalisé auprès des membres du C. A. concernés quant à leurs besoins d'adaptation liés au fonctionnement du conseil et de ses comités  Ajustements requis effectués	Secrétariat général  Direction des services de soutien à la gestion	31 mars 2020  (mesure reconduite)

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
Nécessité de poursuivre et consolider le développement de l'expertise du personnel et des membres du C. A. pour réaliser la mission de l'Office	Accroître l'expertise du personnel et des membres du C. A. de l'Office	30. Développer une formation complète sur l'analyse stratégique pour le personnel de l'Office	Formation développée (plan de transition)	Direction des services de soutien à la gestion	31 mars 2020 (nouvelle mesure)
		31. Élaborer une formation pour les membres du conseil d'administration de l'Office visant à perfectionner la lecture et l'analyse stratégique des enjeux gouvernementaux	Formation élaborée (plan de transition)	Secrétariat général	31 mars 2020 (nouvelle mesure)
<b>Adaptation des documents</b>					
Niveau insuffisant d'adaptation de certaines publications et autres documents produits par l'Office	Améliorer l'adaptation des publications et autres documents de l'Office, en conformité avec la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	32. Mettre à jour et produire des canevas et des aide-mémoire visant à faciliter l'adaptation des documents de l'Office	Nombre d'outils produits et diffusés au personnel concerné	Secrétariat général (Équipe des communications)	30 septembre 2019 (nouvelle mesure)
		33. Diffuser au personnel les directives internes concernant le traitement des demandes en médias adaptés	Brève intranet publiée et document diffusé au personnel		31 mars 2020 (nouvelle mesure)
<b>Accessibilité Web</b>					
Manque d'accessibilité de certains contenus diffusés dans le site Web institutionnel de l'Office	Améliorer l'accessibilité du site Web institutionnel de l'Office et simplifier l'information s'y trouvant	34. Favoriser la recherche et le référencement sur le site Web en uniformisant les métadonnées des pages publiées	Liste de mots-clés déterminée et diffusée au personnel	Secrétariat général (Équipe des communications)	31 mars 2020 (nouvelle mesure)
		35. Élaborer un outil de vérification interne pour s'assurer de	Outil élaboré et diffusé au personnel concerné		(nouvelle mesure)



Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
		<p>l'accessibilité des pages mises en ligne sur le site Web de l'Office</p> <p>36. Actualiser la section Web dédiée aux personnes handicapées, leur famille et leurs proches, afin d'en simplifier le contenu et d'en faciliter la consultation</p>	<p>Nombre de pages publiées qui ont été simplifiées</p>		<p>(nouvelle mesure)</p>



## **4. ADOPTION ET DIFFUSION**

---

Le Plan d'action 2019-2020 de l'Office des personnes handicapées du Québec est adopté par son C. A. L'Office le fait par la suite connaître à ses partenaires et à la population en le rendant disponible sur son site Web. Il informe également ses employés et ses partenaires de sa disponibilité par la voie d'une communication électronique.

Ce plan d'action est disponible en format numérique accessible et, sur demande, en différents formats adaptés. On peut l'obtenir en composant le numéro sans frais 1 800 567-1465, ou par télécopieur au 1 800 567-1477, ou encore par courriel à [communications@ophq.gouv.qc.ca](mailto:communications@ophq.gouv.qc.ca).

Enfin, les personnes ou les organismes qui souhaiteraient avoir plus d'information sur le Plan d'action 2019-2020 de l'Office peuvent s'adresser à la coordonnatrice de services aux personnes handicapées de l'organisme et directrice générale de l'Office, M<sup>me</sup> Anne Hébert, au 1 800 567-1465.



## **ANNEXE I**

# **BILAN 2018-2019 DE LA RÉALISATION DES ENGAGEMENTS DE L'OFFICE VISANT À FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE**

---

### **Liste des sigles et des acronymes utilisés (responsables et collaborateurs)**

CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
CSPQ	Centre de services partagés du Québec
CSSSPNQL	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
DPCP	Directeur des poursuites criminelles et pénales
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MFamille	Ministère de la Famille
MFQ	Ministère des Finances du Québec
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MJQ	Ministère de la Justice du Québec
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ	Ministère des Transports
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
OPQ	Office des professions du Québec
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RBQ	Régie du bâtiment du Québec
SAA	Secrétariat des affaires autochtones
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SHQ	Société d'habitation du Québec

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<b>Engagements au PEG</b>					
<b>1. Rendre public annuellement, comme prévu par la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, un plan d'action à l'égard des personnes handicapées identifiant des mesures qui contribueront significativement à l'atteinte des défis et résultats attendus de la politique À part entière</b>	Tous les MO assujettis		2019	En continu	Taux de production global des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2018-2019 de 95 % (167 sur 183 organisations assujetties) <sup>3</sup> .
<b>2. Favoriser la contribution du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées dans le suivi des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées et dans l'élaboration de propositions de mesures</b>	<b>OPHQ</b>		En continu	En continu	Cinq projets financés par le biais du Programme de soutien aux organismes de promotion de l'Office visant à soutenir le mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées dans le suivi des plans d'action.  61 % des organisations assujetties à l'article 61.1 de la Loi ont consulté les personnes handicapées et leurs représentants lors de l'élaboration de leur plan d'action <sup>4</sup> .

<sup>3</sup> Les données sur les plans d'action sont provisoires et sujettes à changement.

<sup>4</sup> Idem.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<b>3. Réaliser des travaux interministériels en vue de simplifier les démarches donnant accès aux programmes, mesures et services destinés aux personnes handicapées et à leur famille</b>	<b>OPHQ</b>	MTESS MFQ MSSS	2019	Réalisé	<p>Comité directeur interministériel mis en place pour assurer le suivi du « Projet de simplification des démarches d'accès aux programmes, mesures et services destinés aux personnes handicapées et leur famille » retenu par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) dans le cadre de la Stratégie de gestion des dépenses 2018-2019.</p> <p>Collecte de données réalisée auprès des 11 ministères et organismes (MO) responsables des 98 programmes et mesures (PM) examinés afin de dresser un portrait des démarches d'accès à ceux-ci.</p> <p>Analyse et interprétation des résultats de cette collecte, exercice d'étalonnage et analyse d'autres sources effectués afin d'identifier des constats et pistes de solution préliminaires.</p> <p>Échanges tenus avec les MO concernés et le milieu associatif des personnes handicapées concernant ces constats et pistes de solution préliminaires.</p>
<b>Étape 1</b> Établir une priorisation des programmes, mesures et services qui seront examinés dans le cadre des travaux interministériels	<b>OPHQ</b>	MTESS MFQ MSSS	2015	Réalisé	
<b>Étape 2</b> Identifier des solutions potentielles visant à simplifier et harmoniser les critères d'admissibilité et les modalités d'évaluation, d'accès et de dispensation des services offerts aux personnes handicapées et à leur famille	<b>OPHQ</b>	MTESS MFQ MSSS	2017	Réalisé	Diagnostic des démarches d'accès aux programmes et mesures (PM) destinés aux personnes handicapées et à leur famille produit par l'Office, en collaboration avec le SCT et les 11 ministères et organismes concernés. Ce rapport diagnostic a permis de dresser un portrait des démarches d'accès pour les PM visés, d'analyser la performance de l'accès à ces PM pour les personnes handicapées et leur famille et d'identifier des pistes de solution visant la simplification de ces démarches d'accès.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<b>Étape 3</b> Analyser des pistes de solution et faire des recommandations	<b>OPHQ</b>	MTESS MFQ MSSS	2019	Réalisé	Rapport diagnostic déposé au SCT à la suite de son approbation par le Comité directeur interministériel mis en place. En considérant leurs avantages et inconvénients, ce rapport propose des pistes de solution à retenir afin de simplifier les démarches d'accès aux PM destinés aux personnes handicapées. Il recommande la poursuite des travaux afin de planifier la mise en œuvre des pistes de simplification retenues.
<b>4. Simplifier les démarches d'accès aux programmes de soutien financier destinés aux enfants handicapés et à leur famille</b>	MFamille	MEES MTESS MSSS <b>OPHQ</b>	2016	En cours de réalisation	La contribution de l'Office à cet engagement se réalise maintenant par le biais du Projet de simplification des démarches d'accès aux programmes, mesures et services destinés aux personnes handicapées et leur famille de l'engagement 3.
<b>5. Déployer un guichet unique d'accès à l'information et d'accompagnement intersectoriel pour les personnes handicapées et leur famille</b>	<b>OPHQ</b>	MTESS	2019	En cours de réalisation	Trois ententes de partenariat signées avec Revenu Québec, Services Québec et le Curateur public.  Mise en œuvre des actions prévues aux ententes de partenariat.  Treize activités de représentation en lien avec les démarches de partenariat réalisées. Celles-ci permettent de faire la promotion de l'offre de services directs de l'Office et de la diffusion des outils d'information qu'il produit.



Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p>6. Soutenir la ministre dans l'application de l'article 61.2 de la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale</i> qui stipule que « le ministre est consulté lors de l'élaboration de mesures prévues par les lois et règlements qui pourraient avoir un impact significatif sur les personnes handicapées »</p>	OPHQ		2019	En continu	Pour soutenir l'application de cette disposition, transmission de neuf courriers ministériels et de documents (mémoires ou avis) au cabinet de la ministre sur divers sujets.
<p>7. Appliquer, dans le contexte de la révision permanente des programmes, la clause législative stipulant que le ministre responsable « est consulté lors de l'élaboration de mesures prévues par les lois et règlements qui pourraient avoir un impact significatif sur les personnes handicapées » (article 61.2)</p>	Tous les ministères et organismes publics	OPHQ	2019	En continu	Soutien de l'Office concernant l'application de l'article 61.2 dans le contexte de la révision permanente des programmes offerts à 5 MO différents : le Curateur public, le MEES, la SHQ, le MTQ, et le MTESS.
<p>8. Déployer un cadre de référence interministériel sur la planification individualisée et coordonnée des services. Ce cadre de référence interministériel comprendra les balises consensuelles sur les six leviers de la politique À part entière</p>	MEES MSSS OPHQ	MTESS MFamille	2019	En cours de réalisation	Plusieurs rencontres bilatérales et échanges tenus avec les MO membres du comité.  Arrimages effectués avec différents travaux interministériels actuellement en cours, dont ceux du Comité interministériel sur les situations complexes à risque de bris de services, du Comité interministériel sur la planification de la transition de l'école vers la vie active (TEVA) et du Comité interministériel sur les activités socioprofessionnelles et communautaires.

<b>Engagements</b>	<b>Responsables</b>	<b>Collaborateurs</b>	<b>Échéance</b>	<b>État de réalisation</b>	<b>Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019</b>
<b>Étape 1</b> Élaborer le cadre de référence	MEES MSSS <b>OPHQ</b>	MTESS MFamille	2016	Réalisé	Ajustements apportés au cadre de référence à la suite des échanges tenus avec les MO.
<b>Étape 2</b> Adopter le cadre de référence	MEES, MSSS, <b>OPHQ</b>	MTESS, MFamille	2017	En cours de réalisation	Les travaux sur le cadre de référence interministériel ont été intégrés au Projet de simplification des démarches d'accès aux programmes, mesures et services destinés aux personnes handicapées et à leur famille de l'engagement 3
<b>Étape 3</b> Déployer le cadre de référence au sein de chacun des ministères et de leur réseau respectif : 2017-2019	MEES, MSSS, <b>OPHQ</b>	MTESS, MFamille	2019	Non débuté	
<b>Étape 4</b> Évaluer le déploiement des pratiques de planification individualisée et coordonnée des services au sein du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation	<b>OPHQ</b>	MEES MSSS	2019	Non débuté	
<b>10. Soutenir les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'emploi dans le développement et la mise en place des pratiques de transition de l'école à la vie active (TEVA)</b>	MEES MTESS MSSS	<b>OPHQ</b>	2019	En cours de réalisation	Résultats présentés dans les étapes suivantes.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>Étape 1</b> Élaborer, de façon concertée, une stratégie visant à soutenir le développement et la mise en place des pratiques de TEVA</p>	<p>MEES MTESS MSSS</p>	<p><b>OPHQ</b></p>	<p>2016</p>	<p>En cours de réalisation</p>	<p>Participation de l'Office au questionnaire du MEES visant à connaître l'intention des partenaires dans la diffusion, l'appropriation et l'implantation du guide TEVA.</p> <p>Publication par l'Office d'un article sur le nouveau guide TEVA dans le numéro de septembre 2018 du cyberbulletin l'<i>Express-O</i>.</p>
<p><b>Étape 2</b> Soutenir les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'emploi dans la mise en place des pratiques de TEVA</p>	<p>MEES MTESS MSSS</p>	<p><b>OPHQ</b></p>	<p>2017 à 2019</p>	<p>Non débuté</p>	
<p><b>Étape 3</b> Assurer un suivi de la mise en place des pratiques de TEVA dans toutes les régions du Québec au moyen d'un mécanisme de reddition de comptes (ou de cibles) au sein des établissements scolaires</p>	<p>MEES</p>		<p>2019</p>	<p>S.O.</p>	<p>La responsabilité de cette étape appartient au MEES.</p>

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>11. Élaborer et coordonner la mise en œuvre d'une stratégie gouvernementale visant l'adaptation du système de justice québécois et l'accompagnement des personnes présentant un trouble grave de santé mentale ou d'autres réalités particulières (déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme)</b></p> <p>Dans une perspective de continuum, les dimensions qui devront être abordées dans la stratégie sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'intervention policière;</li> <li>• le traitement judiciaire;</li> <li>• les services correctionnels et la réinsertion sociale;</li> <li>• la formation, le développement des connaissances et des meilleures pratiques</li> </ul>	MJQ	DPCP MSP MSSS <b>OPHQ</b>	2019	Réalisé	Stratégie nationale de concertation en justice et santé mentale « Agir ensemble pour une justice adaptée aux enjeux de santé mentale » rendue publique le 19 juin 2018.
<p><b>Étape 1</b> Élaborer et adopter la stratégie gouvernementale</p>			2014-2015	Réalisé	
<p><b>Étape 2</b> Mettre en œuvre la stratégie gouvernementale</p>			2015-2019	Réalisé	Participation de l'Office à une session d'information et de réflexion sur les tribunaux en santé mentale.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<b>12. Selon leurs responsabilités respectives, soutenir les ministères et organismes publics dans la mise en œuvre d'actions pour assurer l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées</b>	CSPQ MTESS <b>OPHQ</b> SCT		2019	En continu	Résultats présentés dans les étapes suivantes.
<b>Étape 1</b> Deuxième bilan de la mise en œuvre de la politique L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	CSPQ MTESS <b>OPHQ</b>		2016	Réalisé	Deuxième bilan de la mise en œuvre de la politique pour la période 2010-2011 à 2016-2017 adopté par le conseil d'administration de l'Office et mis en ligne sur le site Web de l'Office le 5 mars 2019. Correspondance transmise aux MO visés par la politique pour les informer des résultats, des constats et des recommandations formulées afin de favoriser la mise en œuvre de la politique.
<b>Étape 2</b> Examiner les solutions permettant de faire connaître la disponibilité des documents gouvernementaux produits en formats adaptés	MTESS	<b>OPHQ</b>	2019	En continu	Nouvelle page Web consacrée à la politique mise en ligne sur le site de l'Office. On y retrouve une section répertoriant diverses démarches proactives dont les organisations assujetties à la politique peuvent s'inspirer.  Quatre capsules vidéos promotionnelles produites et disponibles en ligne.  Deux séances d'information et de sensibilisation relatives à la politique organisées avec des organismes du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées.  Nouvelle formation relative à la politique offerte à 11 différents MO en 2018-2019.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<b>13. Identifier, mettre en œuvre et promouvoir des solutions concertées afin de favoriser les déplacements sécuritaires des personnes qui utilisent des aides à la mobilité motorisées (AMM)</b>	MSSS MTQ <b>OPHQ</b>	SHQ	2019	En cours de réalisation	
<b>Chantier A</b>  Recenser les gabarits d'AMM utilisés et projetés ainsi qu'identifier, avec les collaborateurs, les problématiques rencontrées dans les déplacements et la circulation de ces aides à la locomotion	MSSS	MTQ <b>OPHQ</b> RAMQ RBQ SAAQ	2019	En cours de réalisation	Résultats présentés dans les étapes suivantes.
<b>Étape 1</b> Recension des gabarits attribués et des projections d'attribution dans le cadre du programme ministériel des triporteurs et des quadriporteurs				Réalisé	Document synthèse portant sur la recension des gabarits des AMM approuvé.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>Étape 2</b> Identification des problématiques rencontrées dans les lieux bâtis intérieurs et extérieurs</p>				En cours de réalisation	<p>Échanges en vue de l'identification et de la documentation des enjeux et des problématiques rencontrés dans certains lieux bâtis intérieurs et extérieurs effectués lors des rencontres des responsables de chantiers.</p> <p>Commentaires transmis par l'Office au sujet du document <i>Identification des problématiques rencontrées par les utilisateurs de fauteuil roulant motorisé et de quadriporteur dans les lieux bâtis intérieurs et extérieurs</i> produit par le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS).</p>
<p><b>Étape 3</b> Promotion, dans les réseaux concernés, des nouvelles dispositions identifiées sur les conditions de circulation et de déplacement des AMM</p>				En cours de réalisation	Promotion des nouvelles règles instaurées dans le cadre du projet pilote du MTQ dans le cyberbulletin <i>Express-O</i> à l'été 2018.
<p><b>Chantier B</b> Collaborer à l'identification et à la mise en œuvre de normes, de réglementations et de dispositions concernant la circulation des AMM dans les aménagements extérieurs, les infrastructures et les moyens de transport</p>	MTQ	MEES MSSS <b>OPHQ</b> RAMQ SAAQ	2019	En cours de réalisation	<p>Participation de l'Office aux rencontres du Comité de suivi du projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisée. Il est à noter que le projet pilote a été prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020.</p> <p>Transmission des commentaires de l'Office au MTQ sur les orientations proposées pour identifier des pistes de solutions face aux enjeux et problématiques identifiées dans la circulation des AMM.</p>

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>Chantier C</b></p> <p>Examiner différentes solutions, réglementaires ou autres, visant à favoriser l'accès en toute sécurité des personnes handicapées qui utilisent des AMM dans les établissements fréquentés par le public et les immeubles d'habitation, faire des représentations auprès de la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies et, le cas échéant, mettre en œuvre les solutions qui auront été retenues</p>	<p>RBQ, <b>OPHQ</b></p>	<p>MSSS SHQ</p>	<p>2019</p>	<p>En cours de réalisation</p>	<p>Collaboration avec la RBQ aux travaux du Chantier A afin de documenter les problématiques rencontrées par les utilisateurs d'AMM pour un accès sécuritaire aux établissements fréquentés par le public et les immeubles d'habitation (étape 2).</p>
<p><b>14. Identifier et mettre en œuvre des actions pour s'assurer que les politiques familiales municipales et les démarches Municipalité amie des aînés (MADA) et Municipalité amie des enfants sont réalisées en cohérence avec l'approche inclusive préconisée par la politique À part entière</b></p>	<p><b>OPHQ</b></p>	<p>MFamille MSSS</p>	<p>2016</p>	<p>En continu</p>	<p>Travaux débutés, en collaboration avec le Secrétariat aux aînés et le MAMH, en vue d'élaborer un outil de promotion des projets porteurs en aménagement des espaces publics extérieurs sans obstacles financés dans le cadre du PIQM-MADA.</p>



Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>18. Réaliser, en cohérence avec les initiatives de sécurité routière et de mobilité durable, une étude sur la faisabilité de la mise en place d'une législation ou d'une réglementation relative à la conception sans obstacles des aménagements extérieurs</b></p> <p><b>Cette étude devra comprendre la définition du champ d'application, des objectifs et des normes visés ainsi que des mécanismes d'application et de surveillance</b></p>	MTQ	MAMOT MEES MSSS <b>OPHQ</b> SAAQ	2019	Réalisé	Projet de recherche <i>Mobilité et Accès : la voirie urbaine au service des déplacements sécuritaires des personnes à mobilité réduite</i> complété à l'été 2018. Il a fait l'objet d'une présentation aux partenaires, dont l'Office, le 4 octobre 2018.
<p><b>19. Examiner la possibilité de revoir le soutien au revenu pour les personnes handicapées</b></p>	<b>OPHQ</b>	MTESS MFQ	2019	Réalisé	<p>Mémoire produit par l'Office dans le cadre du projet de loi n° 173, <i>Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour les personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi</i>. Ce mémoire appuie le projet de loi et recommande notamment de mettre en place des règles d'accès plus souples au Programme de revenu de base (PRB) pour certaines catégories de personnes.</p> <p>À la suite de l'adoption du projet de loi n° 173, participation de l'Office à 5 rencontres du comité conjoint sur l'accès au PRB.</p> <p>Participation de l'Office à deux rencontres du comité interministériel sur le soutien gouvernemental aux familles ayant un enfant handicapé. Ces rencontres visaient à identifier des pistes d'amélioration en vue de l'octroi d'un soutien financier adapté aux besoins des familles.</p>
<p><b>20. Évaluer les impacts potentiels d'une plus grande couverture des coûts supplémentaires généraux pour les personnes handicapées</b></p>	<b>OPHQ</b>	MTESS MSSS MFQ	2019	En cours de réalisation	

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>Étape</b> Réaliser une enquête avec l'ISQ afin d'estimer les coûts supplémentaires généraux assumés par les personnes handicapées et leur famille</p>	OPHQ	MTESS MSSS MFQ	2018	Abandonné avec alternative	Travaux menés pour définir le meilleur moyen d'estimer les coûts supplémentaires généraux assumés par les personnes handicapées et leur famille et de comprendre l'impact de ces coûts sur la participation sociale de celles-ci. Une étude à l'aide de données quantitatives sur les dépenses des ménages provenant de Statistique Canada et d'information ciblée issue d'une revue de littérature sera privilégiée plutôt que l'enquête envisagée en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec.
<p><b>21. Réviser la stratégie de lutte à la discrimination et à l'exploitation des personnes handicapées</b></p>	CDPDJ	OPHQ	2019	Réalisé	Stratégie de lutte à la discrimination et à l'exploitation des personnes handicapées révisée par la CDPDJ.
<p><b>22. Promouvoir, auprès du milieu municipal, des initiatives porteuses déjà employées par certaines municipalités pour réduire ou abolir certains frais inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée</b></p>	MAMOT	OPHQ	2017	Réalisé	<p>Propositions systématiques de ce type de mesure dans les lettres de rétroaction de l'Office aux municipalités pour l'année 2018.</p> <p>Promotion des initiatives porteuses déjà employées par certaines municipalités pour réduire ou abolir certains frais inhérents à l'adaptation de domicile d'une personne handicapée effectuée par le biais du Recueil des bonnes pratiques : volet municipalités hébergé sur le site Web de l'Office ainsi que par le biais d'un article publié dans le cyberbulletin <i>l'Express-O</i> en mars 2019.</p>
<p><b>28. Soutenir la mise en place de mécanismes de transition des élèves handicapés entre le secondaire et le collégial en vue de favoriser la réussite scolaire des élèves handicapés ainsi que l'accès aux services de soutien</b></p>	MEES	OPHQ	2017	En cours de réalisation	Travaux concernant la transition des élèves handicapés du secondaire vers le collégial en 2018-2019 effectués par l'élaboration du <i>Guide pour soutenir la démarche de transition de l'école vers la vie active</i> , prévus dans l'engagement 10 du PEG.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<b>31. Réaliser un complément à l'étude sur la profession d'interprète visuel au Québec permettant d'établir, entre autres, les besoins récurrents de main-d'œuvre en matière d'interprétation visuelle et analyser l'ensemble des études et des données à ce sujet</b>	MEES	OPHQ	2016	En cours de réalisation	Résultats présentés dans l'étape suivante.
<b>Étape</b> À la suite de ces travaux, déterminer le dispositif de formation en interprétation visuelle à mettre en place	MEES	OPHQ	2017	En cours de réalisation	Aucune intervention réalisée.
<b>32. Entamer les travaux en vue de réviser les critères d'admissibilité et les mesures destinées aux personnes handicapées dans le cadre des programmes d'aide financière aux études afin que ceux-ci soient en conformité avec la définition d'une personne handicapée, comme stipulé dans la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale</i></b>	MEES	OPHQ	2019	En cours de réalisation	Collaboration poursuivie avec le MEES et commentaires de l'Office transmis sur les modifications proposées au <i>Règlement sur l'aide financière aux études</i> .

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>37. S'assurer que des services accessibles et adaptés sont offerts à la clientèle handicapée au Québec par le ministère ou ses mandataires et partenaires</b></p>	MIDI	OPHQ	2019	En continu	<p>Analyse du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées du MIDI et rétroaction effectuée. Proposition de mesure visant à favoriser l'accès aux services pour les personnes handicapées formulée par l'Office.</p> <p>Soutien-conseil offert par l'Office. Deux demandes en lien avec la politique L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées ont été répondues. Deux activités de formation du coordonnateur de services aux personnes handicapées du MIDI réalisées.</p>
<p><b>38. Favoriser, en collaboration avec les ministères concernés, la réalisation de partenariats et l'échange d'expertise entre l'OPHQ et des organisations internationales gouvernementales, notamment l'Organisation des Nations Unies</b></p>	MRIF	OPHQ	2019	En continu	<p>Participation de l'Office à la 11<sup>e</sup> conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées du 12 au 14 juin 2018 à New York.</p> <p>Participation de l'Office, à l'invitation du MRIF, à une table ronde interministérielle à l'occasion de la visite du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, monsieur Dainius Pūras, le 12 novembre 2019.</p> <p>Participation aux travaux du nouveau Comité interministériel sur les droits de la personne (CIDP), lequel a été créé par le MRIF en janvier 2019. Dans le cadre des travaux, l'Office a commenté le projet de plan d'action international gouvernemental en matière de droits de la personne.</p> <p>Soutien offert au MRIF pour la préparation de la contribution du gouvernement du Québec à plusieurs documents portant sur les droits de la personne.</p>

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<b>47. Identifier des pistes d'harmonisation et d'optimisation des services de transport adapté et collectif au Québec afin de favoriser les déplacements sans obstacles des personnes handicapées</b>	MTQ	OPHQ	2019	En cours de réalisation	Résultats présentés dans les étapes suivantes.
<b>Étape 1</b> Recenser et examiner les problématiques des services de transport adapté et collectif au Québec				Réalisé	Étape réalisée dans le cadre des travaux d'élaboration de la Politique de mobilité durable – 2030 qui a été rendue publique en avril 2018.
<b>Étape 2</b> Cerner les bonnes pratiques dans les régions et les initiatives porteuses				Réalisé	Étape réalisée dans le cadre des travaux d'élaboration de la Politique de mobilité durable - 2030 qui a été rendue publique en avril 2018.
<b>Étape 3</b> Analyser la possibilité de tenir un projet pilote ou de déployer certaines initiatives pour expérimenter des pistes potentielles d'harmonisation et d'optimisation				Non débuté	
<b>Étape 4</b> Proposer un plan de mise en œuvre des solutions retenues				Non débuté	
<b>48. Optimiser l'offre de services régionaux d'interprétation</b>	OPHQ MSSS		2019	En cours de réalisation	Résultats présentés dans les étapes qui suivent.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>Étape 1</b> S'assurer que les ministères et organismes publics connaissent leurs obligations en matière de services d'interprétation visuelle et tactile</p>	OPHQ		2015	En continu	Une intervention ciblée menée auprès d'un MO en lien avec une situation préoccupante portée à l'attention de l'Office.
<p><b>Étape 2</b> Analyser l'offre et le mode de financement des services régionaux d'interprétation afin de dégager des voies d'optimisation</p>	MSSS OPHQ		2017	En cours de réalisation	<p>Envoi d'une lettre aux partenaires sollicités dans les réflexions autour de l'optimisation des services régionaux d'interprétation afin de les tenir informés de l'avancement des travaux.</p> <p>Poursuite des travaux en vue de l'actualisation du Cadre normatif pour le paiement des services d'interprétation.</p>
<p><b>Étape 3</b> Poursuivre des démarches pour transférer vers un autre ministère ou organisme la responsabilité de la coordination et du développement des services régionaux d'interprétation visuelle et tactile pour répondre aux demandes de l'ensemble des ministères et organismes publics</p>	OPHQ	MSSS	2019	En cours de réalisation	Travaux menés par l'Office et le MSSS pour analyser les enjeux et émettre des recommandations pour l'optimisation des services régionaux d'interprétation.
<p><b>49. Former et outiller les personnes chargées d'analyser et d'élaborer les projets de loi et de règlement ainsi que les politiques gouvernementales qui y sont associées afin qu'elles soient en mesure d'anticiper et d'évaluer les impacts possibles sur la participation sociale des personnes handicapées</b></p>	OPHQ MSSS		2016	En cours de réalisation	Résultats présentés dans les étapes qui suivent.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>Étape 1</b> Produire un guide pratique pour l'application de la clause d'impact sur la participation sociale des personnes handicapées qui permettra notamment de soutenir l'évaluation d'impact sur la santé lors de l'élaboration des projets de loi et règlement</p>	OPHQ	MSSS	2015	Réalisé	<p>Mise à jour et bonification du guide <i>Analyse d'impact sur les personnes handicapées lors de l'élaboration de mesures prévues par les lois et les règlements du Québec</i> sous le nouveau titre de <i>Guide d'application de la clause d'impact sur les personnes handicapées</i>.</p> <p>Guide diffusé par le biais du cyberbulletin l'Express-O, ainsi qu'auprès de la ministre responsable de l'application de la <i>Loi</i>, du conseil d'administration de l'Office et d'une quarantaine de ministères et d'organismes publics.</p>
<p><b>Étape 2</b> Réviser le <i>Guide pratique : Évaluation d'impact sur la santé lors de l'élaboration de projets de loi ou de règlements au Québec</i> pour y ajouter les références utiles et les contenus nécessaires à l'application de la clause d'impact sur la participation sociale des personnes handicapées</p>	MSSS	OPHQ	2015	En cours de réalisation	
<p><b>Étape 3</b> Selon les intervenants qui auront été ciblés, réaliser les activités de promotion et d'information appropriées auprès des partenaires clés</p>	MSSS OPHQ		À partir de 2016	En cours de réalisation	

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>50. Former un groupe de travail chargé d'analyser les impacts des recommandations et engagements proposés par l'OPHQ à l'égard de l'Office des professions (OPQ) sur le système professionnel et sur son cadre législatif. Sur la base des conclusions de l'analyse, l'OPQ procédera à une consultation auprès des 45 ordres professionnels et du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) relativement aux responsabilités des ordres professionnels et de leurs membres à l'égard des personnes handicapées et, le cas échéant, sur des propositions de modifications législatives et réglementaires qui s'avèreraient nécessaires à la mise en œuvre des conclusions de ces travaux.</b></p>	OPQ	<b>OPHQ</b>	2019	Abandonné	Aucune action prévue par l'OPQ à la suite du dépôt du rapport prévu à l'étape 2.
<p><b>Étape 1</b> Création du groupe de travail</p>				Réalisé	
<p><b>Étape 2</b> Dépôt du rapport</p>				Réalisé	<p>Version préliminaire d'un rapport produit par l'OPQ reçu par l'Office le 19 octobre 2018.</p> <p>Deux correspondances de l'Office transmises à l'OPQ. La première visait à proposer des solutions pour la mise en œuvre de l'engagement et la deuxième consistait en une rétroaction à la suite de la réception de la version préliminaire du rapport.</p>



Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<b>Étape 3</b> Consultations				Non débuté	
<b>Étape 4</b> Modifications législatives, le cas échéant				Non débuté	
<b>Étape 5</b> Début de la mise en œuvre				Non débuté	
<b>51. Identifier les principaux enjeux auxquels sont confrontés les jeunes handicapés et favoriser la concertation des ministères et organismes publics concernés autour de pistes d'action sectorielles et intersectorielles</b>	Secrétariat à la jeunesse <b>OPHQ</b>		2017	Réalisé	

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>62. Proposer des modifications au Code de construction du Québec pour y ajouter des exigences sur l'adaptabilité des logements</b></p>	<p>RBQ OPHQ</p>	<p>MSSS SHQ</p>	<p>2016</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Collaboration établie, avec la RBQ, pour le traitement des commentaires du public afin de finaliser le projet de règlement sur l'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation en vue de sa seconde publication à la <i>Gazette officielle du Québec</i> (GOQ).</p> <p>Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication conjoint RBQ-OPHQ réalisé lors de la seconde publication du projet de règlement à la GOQ et à l'entrée en vigueur des nouvelles exigences sur l'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation au <i>Code de construction</i>.</p> <p>Collaboration établie avec la RBQ pour préparer un supplément au guide <i>Normes de conception sans obstacles</i> sur les nouvelles exigences d'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation.</p> <p>Activités de promotion réalisées afin d'informer les partenaires et le grand public de la publication du <i>Guide sur les nouvelles exigences d'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation</i>.</p>
<p><b>Étape 1</b> Documenter les enjeux relatifs à ces dispositions (bénéfices économiques et sociaux, comparaison avec les autres provinces et municipalités, cohérence avec les normes de sécurité incendie)</p>	<p>RBQ OPHQ</p>	<p>MSSS SHQ</p>	<p>2015</p>	<p>Réalisé</p>	
<p><b>Étape 2</b> Renouveler les consultations auprès des partenaires interpellés à l'égard des dispositions sur l'adaptabilité des logements retenues</p>	<p>RBQ OPHQ</p>		<p>2015</p>	<p>Réalisé</p>	

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2018-2019
<p><b>Étape 3</b> Rédiger des propositions de modifications au <i>Code de construction</i> au regard des enjeux documentés et des commentaires recueillis</p>	<p>RBQ, <b>OPHQ</b></p>		<p>2016</p>	<p>Réalisé</p>	
<p><b>63. Inclure, dans la mise à jour du <i>Guide des programmes d'aide pour les personnes handicapées et leur famille</i> produit par l'OPHQ, des informations s'adressant spécifiquement aux personnes handicapées des Premières Nations du Québec et ainsi accroître leur participation sociale</b></p> <p>Conditionnel à l'obtention des crédits nécessaires à la réalisation du projet</p>	<p>SAA <b>OPHQ</b></p>	<p>CSSSPNQL</p>	<p>2019</p>	<p>Réalisé</p>	



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2007). *L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées : Politique gouvernementale*, Direction des communications, ministère de la Santé et des Services sociaux, 27 p.
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2018). *Plan de transition 2019-2020 du plan stratégique 2014-2019 de l'Office des personnes handicapées du Québec*, Drummondville, Secrétariat général, L'Office, 18 p.
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2015). *Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux visant à favoriser la mise en œuvre de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, Drummondville, L'Office, 28 p.
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2014). *Plan stratégique 2014-2019*, Drummondville, L'Office, 31 p.
- QUÉBEC (2009). *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité : Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées*, Drummondville, L'Office, 69 p.
- QUÉBEC (2005). *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., c. E-20.1*, à jour au 1<sup>er</sup> août 2010, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 23 p.



**Office des personnes  
handicapées**

**Québec**

